Nations Unies S/PV.4097



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-cinquième année

4097e séance
Jeudi 3 février 2000, à 10 heures
New York

Président :	M. Listre	(Argentine)
Membres :	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Fowler
	Chine	M. Shen Guofang
	États-Unis d'Amérique	M. Holbrooke
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Dejammet
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Hasmy
	Mali	M. Ouane
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. van Walsum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Yel'chenko

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) (S/2000/53)

00-27737 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en espagnol*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de février, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à l'Ambassadeur Holbrooke, Représentant permanent des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de janvier 2000. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Holbrooke pour le grand savoir-faire diplomatique, l'énergie, le talent et le dévouement avec lesquels il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) (S/2000/53)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité accepte, au titre de l'article 39 de son règlement provisoire, d'inviter M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial et Administrateur transitoire au Timor oriental.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Sergio Vieira de Mello à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), qui figure dans le document S/2000/53.

Au cours de cette séance, le Conseil de sécurité va entendre un exposé de M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial et Administrateur transitoire au Timor oriental sur la situation au Timor oriental.

Je souhaite la bienvenue à M. Vieira de Mello, et je lui donne à présent la parole.

M. Vieira de Mello (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais en premier lieu vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil. C'est un honneur pour moi que d'avoir été invité sous votre présidence à faire pour la première fois cet exposé devant le Conseil sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur les trois premiers mois d'activité de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et je leur demanderai d'être indulgents si mon exposé est un peu plus long que prévu, étant donné que, naturellement, nous avons essayé de faire face à un grand nombre de défis et de problèmes au cours de ces trois premiers mois d'Administration transitoire.

J'espère que ce rapport donnera une idée de la situation dans laquelle se trouve actuellement la grande majorité des habitants du Timor oriental alors qu'ils essaient de se remettre de la violence terrible qu'ils ont connue en septembre dernier. Ce mois-là, 750 000 personnes sur une population qui s'élevait à environ 880 000 avant la consultation avaient été déplacées, même si c'était pour de brèves périodes, ou avaient fui au Timor occidental ou encore avaient été forcées de franchir la frontière pour passer au Timor occidental. En plus de leurs maisons, un nombre écrasant de Timorais de l'Est ont perdu tous leurs biens et toutes leurs économies. À la suite de cette dévastation, ils se sont trouvés dépourvus d'alimentation, de soins de santé de base, d'eau potable et de système sanitaire. Pratiquement, tous les bâtiments publics ont été brûlés, endommagés ou pillés. Les services qu'ils fournissaient se sont effondrés du jour au lendemain. Le système de télécommunications a été détruit de même qu'un grand nombre de chaînes de radio locales. L'alimentation électrique a été interrompue et les groupes électrogènes ont été endommagés. En outre, l'aéroport de Dili a cessé toute activité et le commerce transfrontière a cessé, ce qui a ajouté à l'isolement du territoire.

Les conséquences socioéconomiques de ces perturbations sont énormes. Le Timor oriental était un territoire pauvre avant septembre 1999; depuis il est dans un état désastreux. Environ 80 % de la population n'a aucun moyen

de subsistance; or, les prix des produits de base ont à peu près doublé depuis la consultation. Le système de répartition se rétablit lentement, encore que ce soit sur une base volontaire informelle. Il n'existe pas de mécanismes locaux pour maintenir l'ordre public.

Après tant d'années de troubles et de régimes légaux successifs, les revendications contestées sur des propriétés sont très nombreuses. Au cours des derniers mois, il y a eu des signes croissants d'une hausse de la criminalité et de la désaffection, ce qui n'a rien d'étonnant. Certes, ce phénomène provient dans une large mesure du chômage généralisé, les jeunes étant livrés à eux-mêmes, mais il y a également des signes indiquant que des rivalités locales et des conflits anciens pourraient réapparaître sous forme de violences intercommunautaires ou entre gangs. Face à ces problèmes, la population du Timor oriental est, comme on peut le comprendre, impatiente de voir ses conditions de vie s'améliorer. Á cette fin, l'ATNUTO s'est fixé plusieurs objectifs essentiels pour la première période de six mois. La mesure dans laquelle elle réalisera ses objectifs témoignera de sa capacité à répondre aux attentes importantes de la population, à réparer les dégâts récemment causés au Timor oriental et à exécuter le mandat d'une ampleur sans précédent que ce Conseil a confié à l'ATNUTO.

L'ATNUTO doit en premier lieu garantir la sécurité de tous les Timorais de l'Est et leur accès à un système judiciaire équitable dans un environnement où priment la loi et l'ordre. L'ATNUTO doit également appuyer le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans les efforts qu'il mène en vue d'assurer le rapatriement de tous les réfugiés qui souhaitent revenir du Timor occidental et d'ailleurs, et des ressources suffisantes doivent être fournies pour répondre à leurs besoins en matière de logement, de santé et de systèmes sanitaires pendant la période de réintégration. Par ailleurs, des structures administratives de base doivent être établies au niveau central et au niveau des districts, une fonction publique doit être créée et les Timorais de l'Est à tous les niveaux doivent avoir la possibilité de participer pleinement à la prise de décisions et à leur application par le biais de ces structures. En outre, il faut aider le pays à sortir de la phase des secours humanitaires et les services publics de base doivent être remis en plein état de fonctionnement. La reconstruction doit commencer — j'y reviendrai dans un moment.

Les services de santé et le système d'enseignement doivent de nouveau pouvoir fonctionner normalement et les infrastructures de base telles que l'électricité et les systèmes d'approvisionnement en eau doivent être totalement restaurées. Pour soutenir ces efforts à moyen terme et à long terme, l'économie dans son ensemble devra reposer sur une base solide et des structures de contrôle fiscales et monétaires essentielles devront être mises en place. Une série de réglementations destinées à encourager la reprise d'activités économiques et agricoles normales ont été adoptées — ou seront adoptées — dans un avenir proche et il faut commencer à collecter une base de recettes nécessaires pour financer le Gouvernement. Enfin, pendant ces six premiers mois, l'ATNUTO devra rassembler, cataloguer et conserver toutes les données de preuve possibles concernant les atteintes aux droits de l'homme perpétrées au Timor oriental.

L'ATNUTO a pris un certain nombre de mesures en vue d'atteindre ces objectifs, mais les défis restent de taille. Comme les membres du Conseil le savent, dans les zones frontalières et plus particulièrement dans l'enclave d'Oecussi, les milices constituent toujours une menace. Huit incursions transfrontières par des milices en direction d'Oecussi ont eu lieu au cours des dernières semaines. Je tiens à réaffirmer au Conseil que la force de paix de l'ATNUTO entend dissuader et repousser toute menace de ce type avec la même fermeté et la même détermination que l'a fait jusqu'à présent la force multinationale appelée Force internationale au Timor oriental (INTERFET).

Au niveau des districts, le maintien de l'ordre est un motif de préoccupation croissant, étant donné que la sécurité publique est menacée par la montée de la criminalité qui — je le répète — résulte du chômage généralisé et de la désintégration des systèmes sociaux et éducatifs, qui a laissé un trop grand nombre de jeunes désoeuvrés. À Baucau, par exemple, où je me suis rendu au début de ce mois, des bagarres entre gangs où participaient des centaines de jeunes ont eu lieu presque tous les jours pendant la période entre Noël et le Nouvel An.

À l'heure actuelle, seuls 480 membres de la police civile des Nations Unies se trouvent au Timor oriental, un effectif très inférieur à celui qui avait été approuvé et qui prévoyait le déploiement de 1 610 policiers. La capacité de la police civile internationale à s'intégrer et à comprendre la société civile, ainsi qu'à accéder à des informations locales, est manifestement très limitée. C'est pourquoi l'ATNUTO met actuellement en oeuvre des mesures visant à intégrer une participation locale dans les activités de police. Dans un premier temps, l'ATNUTO doit, au cours des prochaines semaines, mettre sur pied un programme d'assistants de police permettant à des officiers de police est-timorais ayant des qualités reconnues de servir d'auxiliaires dans notre police civile. Ce programme sera progressivement éliminé lorsqu'un nombre suffisant de policiers est-timorais auront achevé leur formation à la nouvelle

académie de police qui doit ouvrir ses portes en mars prochain. Nous avons également entamé des discussions avec les anciennes Forces armées de libération nationale du Timor oriental (Falintil), qui ont indiqué qu'elles étaient disposées à user de leur autorité, sans recourir aux armes, au sein des communautés locales pour contribuer à mettre sur pied des stratégies de prévention de la criminalité en sensibilisant les communautés et pour servir de médiateurs en vue de réduire les tensions au sein des communautés.

Il est également essentiel que l'appareil judiciaire devienne pleinement opérationnel. Dix juges et procureurs est-timorais ont été nommés et ont commencé à travailler, mais ils ont peu d'expérience pratique et ont besoin d'être encore encadrés et soutenus. Trente autres candidats à des postes de juge, de procureur et d'avocat de la défense suivent actuellement une formation, mais la réserve de candidats reste, comme on peut en juger, très limitée. Les tribunaux ne disposent même pas d'un personnel d'appui minimal, de matériel ou de mobilier. Les prisons sont dans un état encore plus catastrophique et le centre de détention de l'INTERFET fonctionne à pleine capacité, les prisons de Dili et de Baucau, que l'ATNUTO doit rouvrir dès que seront achevés les travaux de réparation, doivent être progressivement rénovées et dotées de gardiens qualifiés que nous n'avons pas, si nous voulons que l'ATNUTO soit en mesure d'arrêter et de détenir des criminels.

En ce qui concerne le rapatriement des réfugiés, le Conseil a déjà été informé du fait que le rythme du rapatriement des réfugiés au Timor occidental a ralenti au cours des deux derniers mois avec l'arrivée de la saison des pluies. Les raisons en sont complexes; elles découlent en partie des intimidations de la part des milices dans certains camps et également de la diffusion généralisée d'informations erronées, de la désinformation ou du manque d'informations fiables concernant la réalité de la situation au Timor oriental. Mais, à mon avis, la lenteur du rapatriement peut également être imputée à d'autres facteurs allant du manque de services de base et de la destruction des infrastructures au Timor oriental à une crainte véritable quant à la sécurité des rapatriés. Un grand nombre de personnes avec lesquelles je me suis entretenu la semaine dernière à Atambua et Kupang, notamment ceux qui étaient auparavant employés par l'Administration indonésienne — des fonctionnaires, des soldats et des policiers — hésitent à rentrer tant qu'ils n'auront pas d'indication claire sur les prestations qui leur seront ou non accordées à l'avenir, notamment en ce qui concerne les retraites, de même que sur leurs chances d'intégrer le nouveau corps de la fonction publique du Timor oriental.

Dès lors que les projets de développement et de reconstruction financés par le fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale commenceront à fonctionner et à produire un effet tangible au Timor oriental, ils serviront sans aucun doute également à encourager le retour des réfugiés. Mais en attendant, il faut immédiatement assurer le financement, par le biais de l'ONU et des fonds d'affectation spéciale pour les besoins humanitaires, de projets de démarrage rapides pour fournir des emplois et permettre à ceux qui sont restés sur place comme aux rapatriés de commencer à reconstruire sans tarder leurs communautés.

Je dois dire que c'est là la plus grande frustration qu'éprouve actuellement la population du Timor oriental et c'est également notre plus grand défi.

Depuis l'établissement de l'ATNUTO, des progrès remarquables ont été accomplis dans la mise en place de mécanismes consultatifs pour garantir une pleine participation des Timorais de l'Est aux processus de prise de décisions, en particulier au niveau central. Le Conseil consultatif national que j'ai établi à la fin du mois de novembre dernier et qui est composé, comme les membres du Conseil le savent, de sept membres représentant le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT), la grande coalition qui a fait campagne pour l'indépendance, de trois représentants des groupes politiques favorables à l'autonomie, d'un membre représentant l'Église catholique et de quatre membres de l'ATNUTO, y compris moi-même qui en suis le Président, s'est réuni à cinq reprises depuis le début du mois de décembre et s'est mis d'accord sur huit directives essentielles.

Il a examiné les priorités de développement et de reconstruction et leur a donné son approbation; il a établi une Commission de la fonction publique indépendante responsable de la mise en place de la nouvelle fonction publique; et il a examiné toute une gamme de questions auxquelles sont confrontées la population du Timor oriental et l'ATNUTO à l'heure actuelle. L'accent est mis sur le consensus, et le Conseil consultatif national fait écho à la réflexion de base qui sous-tend tout le travail de l'ATNUTO au Timor oriental, à savoir que notre mission est de travailler non pas tant comme administration intérimaire nommée pour gouverner, mais plutôt comme coarchitecte travaillant de concert avec les Timorais de l'Est pour édifier une administration nationale qui servira le pays longtemps après le départ de l'ATNUTO.

La consultation efficace mise en place au niveau national est également poursuivie au plan des districts. L'accent qui est mis sur la consultation touche également

d'autres mécanismes. Par exemple la Commission judiciaire transitoire, qui est composée de Timorais de l'Est et de commissaires de l'ATNUTO et présidée par l'évêque de Baucau, Basilio do Nascimento, a tenu des réunions de style hôtel de ville pour discuter de problèmes de justice. D'autres membres du personnel de l'ATNUTO et moi-même avons également tenu des réunions d'information et des dialogues semblables avec les Timorais de l'Est dans tout le pays.

Depuis la date de mon arrivée, à la mi-novembre, j'ai mis en place un système de consultations quotidiennes avec M. Xanana Gusmão et avec d'autres membres du CNRT sur toutes les questions importantes en dehors du contexte du Conseil consultatif. Nous avons également mis en place un dialogue régulier avec les groupes favorables à l'autonomie, soit en marge des réunions du Conseil consultatif, soit dans le cadre de visites effectuées au Timor occidental ou à Jakarta, comme celle que j'ai faite la semaine dernière.

Les résultats ont été mitigés pour ce qui concerne le dialogue avec ce dernier groupe. Certains groupes ou milices partisans de l'autonomie manifestent une hostilité persistante à l'égard des Nations Unies, comme j'ai pu en faire moi-même l'expérience à Kupang, tandis que d'autres sont non seulement disposés au dialogue, mais se montrent même très désireux de renforcer les communications et d'obtenir les assurances qui pourraient les amener à décider de revenir participer pleinement, démocratiquement et pacifiquement à la vie politique future du pays. M. Xanana Gusmão a fait d'amples efforts pour promouvoir la réconciliation. Toutefois, de nouveaux efforts combinés sont sans aucun doute requis, comme j'en ai récemment discuté avec lui par téléphone.

Les relations avec l'Indonésie sont essentielles à ce sujet et à bien d'autres égards. Après la visite effectuée par M. Xanana Gusmão et sa délégation à Jakarta, au début de décembre 1999, je me suis moi-même rendu à deux reprises en visite officielle en Indonésie, avec des résultats très encourageants sur les plans politique, économique, humanitaire et sécuritaire. La semaine dernière, nous nous sommes mis d'accord avec le Ministre des affaires étrangères Alwi Shihab et d'autres responsables indonésiens pour lancer des négociations bilatérales approfondies sur tout un ensemble de questions touchant des revendications complexes concernant des actifs et des passifs. Un ordre du jour et un calendrier devraient être examinés et approuvés avant que le Président Abdurrahman Wahid se rende à Dili le 24 février, dans trois semaines exactement. Je dois dire que lui et moi avons constaté que l'attitude à Kupang et à Jakarta, ainsi qu'à Denpasa où se trouve la résidence du commandant militaire régional, est très constructive.

Par le biais du Conseil consultatif et de ses comités sectoriels, l'ATNUTO a entrepris d'édifier le cadre réglementaire nécessaire pour soutenir l'administration du Timor oriental dans tous les domaines, y compris en ce qui concerne l'économie, l'administration locale, la justice et les services publics et civils. Outre le premier règlement, qui définit le cadre juridique applicable au Timor oriental pendant la période de transition, et un certain nombre d'autres décisions ayant un caractère plus administratif, des règlements ont à présent été promulgués pour instituer la Commission des services judiciaires que j'ai mentionnée tout à l'heure; une autorité budgétaire centrale qui constituera l'embryon du futur ministère des finances; un bureau central des paiements qui est une amorce de banque centrale; et une Commission de la fonction publique.

La réglementation concernant l'immatriculation des entreprises, l'utilisation de la monnaie, la nouvelle monnaie légale, l'octroi de permis aux bureaux de change a été également adoptée. Dans les semaines qui viennent, des règlements concernant une variété de questions urgentes seront présentés, notamment l'organisation des ports, l'octroi de permis aux banques et leur supervision, et les procédures d'achat du Gouvernement. Le Fonds monétaire international nous a donné un soutien et des conseils précieux dès le tout début de cette opération. Des règlements visant à établir un service de contrôle des frontières, un parquet et des conseils au niveau des subdivisions de district sont également en voie d'être rédigés. De plus, un règlement destiné à modifier le Code de procédure pénale actuellement en vigueur sera nécessaire. Chaque règlement promulgué depuis la création du Conseil consultatif a été rédigé par des comités techniques au sein desquels des Timorais de l'Est ont pris l'initiative, l'ATNUTO fournissant conseils et appui, et tous ces textes ont été adoptés par consensus.

Les efforts visant à rétablir les services de base et l'infrastructure, et donc pour passer de la phase humanitaire à une administration plus durable au Timor oriental, seront extrêmement difficiles à court terme. Les membres du Conseil doivent se rendre compte qu'à l'heure actuelle, comme je l'ai déjà indiqué, ma principale préoccupation est que les projets d'infrastructure et de développement prévus dans le plan de reconstruction pour les six premiers mois sont financés par le fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale à forte intensité de main-d'oeuvre, et que ces projets, malheureusement, ne seront pas mis en oeuvre avant encore quelques mois. Je suis très reconnaissant à la

Banque mondiale de sa participation active et du partenariat extrêmement utile que nous avons établi au Timor oriental.

La conférence des donateurs de Tokyo tenue en décembre a été particulièrement fructueuse, comme vous le savez, puisque 522 millions de dollars ont été engagés pour des activités diverses au cours des trois prochaines années. Je répète que le plan pour les premiers six mois de reconstruction a été formulé et présenté à une réunion des donateurs tenue à Washington la semaine dernière. Malgré le sentiment d'urgence véritable de la Banque, l'ATNUTO se voit confrontée à un hiatus temporel qui pourrait donner l'impression aux Timorais de l'Est dans les mois à venir que nous ne faisons pas grand-chose pour réparer les infrastructures, sauf pour les installations appartenant aux Nations Unies, pour lesquelles les quotes-parts seront disponibles. Donc, des versements préliminaires rapides couverts par le fonds de la Banque mondiale, la souplesse dans l'utilisation des quotes-parts et la générosité des contributions bilatérales seront essentiels pour empêcher des troubles sociaux jusqu'au moment où la Banque mondiale pourra intervenir pleinement.

Comme les membres du Conseil le savent, la Commission internationale d'enquête sur le Timor oriental, de même que la Commission indonésienne d'enquête, ont présenté leur rapport lundi dernier. Il reste à voir quels mécanismes pourraient être établis pour traiter de cette question, mais la composante «droits de l'homme» de l'ATNUTO a joué un rôle de premier plan dans la coordination des processus d'enquête, conformément aux recommandations de ces deux commissions.

Jusqu'ici, les enquêtes sur des violations antérieures des droits de l'homme ont été réalisées par l'INTERFET, la police civile des Nations Unies et d'autres intervenants internationaux. Il est essentiel que l'information obtenue de ces sources soit rassemblée et cataloguée. Plus de 300 corps ont été trouvés, 71 sites de crime différents ont été identifiés, et 71 corps ont été exhumés jusqu'à présent. À Liquica, une fosse commune contenant jusqu'à 17 personnes a été récemment trouvée; de même à Oecussi, un site a été découvert où non moins de 60 corps ont été enterrés. D'autres sites seront examinés. La police civile des Nations Unies a enregistré un nombre total de 467 assassinats dont diverses personnes se sont affirmées les témoins oculaires, ce qui indique la probabilité que de nouvelles victimes puissent être trouvées.

Un centre des droits de l'homme a été établi à Dili, qui servira de centre pour de telles enquêtes, pour la collecte et le catalogage des indices, pour la formation, et servira aussi à offrir une morgue rudimentaire, mais nécessaire.

Dans les mois à venir, l'ATNUTO devra relever un certain nombre de défis sérieux. Tout d'abord, les grandes espérances des Timorais de l'Est, qui ont manifesté une patience immense à l'égard de la lenteur avec laquelle on s'occupe des destructions causées en septembre dernier. D'autre part, le Timor oriental était coupé du monde extérieur depuis deux décennies, et à présent l'afflux d'étrangers, civils et militaires, se révèle être une source de tensions et de ressentiments. Je crains également que notre présence n'ait des incidences néfastes, comme je l'ai vu dans d'autres opérations semblables dans le passé, sur la société et la culture du Timor oriental. C'est pourquoi j'ai publié un code de conduite, élaboré en consultation avec nos collègues du Timor oriental, qui devrait être respecté par tout le personnel de l'ATNUTO.

La mise en place d'une nouvelle administration au Timor oriental nécessite la création urgente d'une fonction publique. Suivant ce qui a été convenu récemment au sein du Conseil consultatif national, nous avons dès cette semaine commencé à verser des indemnités aux milliers de personnes qui ont assuré à titre bénévole des fonctions dans le service civil et le service public. Ce serait une mesure provisoire en attendant le recrutement de nouveaux fonctionnaires sur la base d'une nouvelle grille de salaires qui sera adoptée par la Commission de la fonction publique au cours des trois mois à venir. En l'an 2000, la fonction publique n'emploiera que 7 000 personnes environ, et il est évident que le problème du chômage devra être réglé par d'autres moyens, notamment par la mise en oeuvre rapide de projets de rénovation et de reconstruction.

Je ne doute pas que nous pourrons continuer de bénéficier de l'appui solide que le Conseil a jusqu'à ce jour fourni à l'ATNUTO, et que le Conseil restera l'un de nos atouts majeurs. En particulier, le Timor oriental aura besoin de l'assistance du Conseil pour faire en sorte que les actes de harcèlement récents le long des frontières du Timor oriental ne puissent se poursuivre et que les groupes favorables à l'autonomie et les milices politiques au Timor occidental acceptent les résultats de la consultation populaire et choisissent une action plus démocratique et modérée. Les groupes extrémistes et les milices qui restent au Timor occidental devraient être désarmés et démantelés une fois pour toutes; j'en ai discuté une nouvelle fois avec le Gouverneur du Timor occidental, avec le général Kiki Syahnakri, commandant militaire régional, et avec le Gouvernement à Jakarta la semaine dernière, et j'ai obtenu des assurances que cela serait fait.

Je tiens aussi à exhorter les membres du Conseil à user de leur influence pour faire sorte que l'Administration transitoire ait le plus tôt possible accès aux fonds nécessaires pour s'acquitter de son mandat. Cela est particulièrement essentiel pour toutes les nombreuses dépenses qui se rapportent aux fonctions de gouvernance effective que le Conseil de sécurité nous a confiées dans ce qui est un pays dévasté.

Je voudrais parler brièvement de la situation militaire. Le transfert soigneusement planifié et progressif de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) à la composante militaire de l'ATNUTO a commencé le 1er février avec le transfert de tout le secteur oriental au commandement des Nations Unies. Ce processus progressif se poursuivra dans les trois prochaines semaines jusqu'à un transfert complet vers la fin du mois de février.

Je tiens à rendre hommage ici au général Peter Cosgrove, avec qui j'ai en fait travaillé étroitement depuis mon arrivée, et à ses officiers, hommes et femmes des différents contingents, pour les succès remarquables de l'INTERFET s'agissant de rétablir et maintenir la sécurité au Timor oriental et le long de ses frontières.

Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport, je demeurerai très conscient du fait que le Conseil attend des évaluations régulières des effectifs militaires des Nations Unies en vue de procéder rapidement à d'éventuelles réductions.

Pour ce qui est de l'avenir politique et d'un calendrier à cet égard, il serait prématuré de prédire à quel moment le processus constitutionnel devrait commencer. Cela va conduire, comme les membres peuvent l'imaginer, à deux autres questions fondamentales ayant trait à une réglementation sur les nouveaux partis politiques, d'une part, et sur les élections, de l'autre. Étant donné les problèmes urgents auxquels nous sommes confrontés au plan humanitaire et concernant la reconstruction, il est trop tôt pour politiser l'environnement et créer une situation qui nous distrairait, ainsi que les Timorais de l'Est, des nombreuses questions urgentes qui se posent en cette phase d'urgence initiale. Je pense toutefois que, durant la deuxième moitié de 2000, nous devrions commencer à réfléchir et à agir au sujet de ces questions, à savoir la constitution, les partis politiques et les élections, et à un calendrier des événements menant à l'indépendance.

Pour terminer, je voudrais résumer ce qui me semble être en jeu pour l'ONU au Timor oriental. En tant que pays écarté d'environ 800 000 habitants, dont les ressources sont relativement maigres, le Timor oriental est, en dernière analyse, un territoire qui n'a que peu d'importance stratégique. Néanmoins, le peuple du Timor oriental a lutté et souffert pendant des décennies pour obtenir son indépendance, et jusqu'à une période toute récente, il le faisait dans une situation d'indifférence générale — à l'exception de cette Organisation et du Conseil de sécurité.

Je pense donc que l'ONU a une grande dette envers le Timor oriental. De même, le Timor oriental représente un défi sans précédent pour l'ONU. Nous sommes appelés à administrer et à gouverner un pays qui part de rien sur le plan de ses ressources. À une période où la confiance fléchit et où le cynisme croît à l'égard du système multilatéral, le Timor oriental nous donne l'occasion de prouver — aux Timorais de l'Est, qui, pendant si longtemps, ont été privés de notre soutien, ainsi qu'à nous-mêmes — que l'ATNUTO peut être un exemple d'édification nationale pour la toute dernière génération des opérations des Nations Unies autorisées par le Conseil.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Vieira de Mello des aimables qu'il m'a adressées.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, pour commencer, je vous félicite de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Il est bon de vous voir occuper ce siège si peu après votre arrivée à New York, et ma délégation promet de travailler avec vous, non seulement au cours du prochain mois mais pendant le reste du mandat de l'Argentine au Conseil de sécurité. C'est une excellente chose que de vous voir ici.

Il est tout aussi bon de voir mon excellent ami Sergio Vieira de Mello à New York une fois de plus et de suivre un exposé aussi impressionnant. L'approche systématique et objective qu'il vient de présenter suggère que le Timor oriental a vraiment de très bonnes chances de devenir le symbole de l'édification nationale dont il a parlé. Nous espérons que cette gestion systématique, précise et ciblée de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) se poursuivra.

Nous n'avons pas beaucoup de temps ce matin, et j'aimerais vraiment me concentrer sur deux ou trois points dans mon intervention. D'abord, nous sommes préoccupés — et là nous partageons ce qu'a dit Sergio Vieira de Mello — du fait que l'on ne met pas suffisamment à temps l'argent à la disposition des activités sur le terrain pour permettre le démarrage de la reconstruction et d'autres aspects du programme de l'ATNUTO. Le deuxième point porte sur la situation en matière de sécurité, au sujet de laquelle on entend de bonnes nouvelles, mais il y a certains

éléments quelque peu inquiétants. Et, troisièmement, nous sommes préoccupés par la lenteur du déploiement de la police civile.

En ce qui concerne la sécurité, je crois que le Conseil est redevable tant à la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) qu'à l'ATNUTO, qui ont stabilisé la situation en matière de sécurité. Nous nous félicitons des progrès réalisés pour un transfert harmonieux de l'INTERFET à l'ATNUTO, et nous espérons que cette tendance se poursuivra pour que ce transfert puisse être achevé à temps, d'ici la fin du mois de février. Mais je suis un peu inquiet d'entendre les observations faites par M. Vieira de Mello au sujet d'activités des milices autour d'Oecussi. Il s'agit, de toute évidence, d'une question que l'INTERFET, pour le temps qui lui reste, et l'ATNUTO devront suivre de très près. Le Représentant spécial du Secrétaire général pourrait peut-être nous éclairer davantage sur l'évaluation que fait l'ATNUTO de l'influence et des activités des milices et de leur capacité de continuer à perturber la situation; nous aimerions réellement entendre cette évaluation. Il est évident que, plus tôt ces éléments des forces militaires renonceront à leurs activités et reconnaîtront que, comme tout le monde, ils doivent oeuvrer en vue de l'objectif commun d'un Timor oriental indépendant et pacifique, mieux cela vaudra.

Deuxièmement, le travail accompli jusqu'à présent par la composante civile de la police de l'ATNUTO est encourageant mais nous sommes préoccupés par l'augmentation de la criminalité indiquée dans le rapport du Secrétaire général. Manifestement, plusieurs éléments sont à prendre en compte. J'ai été particulièrement impressionné par les statistiques relativement frappantes citées par M. de Mello au début de son intervention : aujourd'hui, 80 % de la population n'a pas de moyens de subsistance alors que les prix sont deux fois plus élevés qu'ils ne l'étaient avant la consultation.

Cela nécessite une stratégie complexe. Manifestement, le crime ne diminuera que lorsque les gens ordinaires au Timor oriental auront les moyens d'assurer leur subsistance. Mais il faut également une opération de police civile efficace afin que les acquis obtenus en matière de sécurité et de société civile ne soient pas perdus.

Le début de la formation de la police civile prévue pour le mois de mars est donc particulièrement opportun. À l'évidence, il convient que celle-ci soit axée sur un maintien de l'ordre efficace sur le plan local, et surtout il est particulièrement appréciable que l'ATNUTO prenne maintenant des initiatives pour qu'un plus grand nombre de policiers civils soient intégrés.

J'ajouterais seulement, qu'il importe que lorsque la police civile commencera à fonctionner, celle-ci fonctionne selon des normes internationalement acceptées. J'espère que l'ATNUTO sera en mesure d'incorporer un élément de formation adapté au déploiement de ces personnes, la force de police pourra ainsi commencer à travailler entièrement sur de bonnes bases.

S'agissant de la mise en place de l'administration publique, nous nous félicitons des progrès réalisés. Mais là aussi, je voudrais signaler que nous sommes préoccupés par les retards enregistrés dans le versement des fonds si nécessaires à la reconstruction et à d'autres projets. Il est très important que le Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale soit rapidement opérationnel pour que ces programmes puissent démarrer.

J'espère que le Représentant spécial et le Secrétariat n'hésiteront pas à aller de l'avant s'ils pensent que les membres du Conseil, ou le Conseil lui-même, peuvent faire quelque chose pour accélérer le processus. Il est clair que l'espèce de vide que M. Vieira de Mello a souligné n'est guère souhaitable et nous devons faire en sorte que les activités de l'ATNUTO soient en régulière augmentation et démarrent d'une excellente façon — comme le Représentant spécial l'a souligné — pour que les Nations Unies puissent garder la confiance de la population timoraise.

Pour terminer, j'aimerais aborder la question des droits de l'homme que M. Vieira de Mello a décrite comme étant l'un des principaux objectifs de l'ATNUTO, en particulier dans le contexte des enquêtes et de la préservation d'éléments de preuves concernant des crimes graves commis pendant la triste période qui a suivi la consultation, l'année dernière. Nous nous félicitons de la publication des rapports de la Commission internationale d'enquête et de la Commission indonésienne d'enquête indonésienne sur les violations des droits de l'homme au Timor oriental, connue sous l'acronyme de KPP-HAM. Ces deux rapports illustrent bien la gravité de ce qui s'est passé au Timor oriental, l'année dernière.

Le Royaume-Uni estime qu'il est essentiel que les personnes responsables de violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire soient poursuivies en justice. Au cours de sa rencontre avec le Premier Ministre M. Blair, il y a deux jours, le Président de l'Indonésie, M. Wahid a clairement indiqué que l'Indonésie souhaitait que justice soit faite. Nous nous félicitons particulièrement de cet engagement. Tous les cas doivent faire l'objet d'une enquête vigoureuse même s'ils doivent mener au sommet.

Le Royaume-Uni a soutenu ce processus. Nous n'excluons aucune option, et nous attendons un processus juridique crédible en Indonésie.

Il importe que le Conseil de sécurité réponde à la lettre du Secrétaire général datée du 31 janvier, qui couvre le rapport de la Commission internationale d'enquête. Je suis persuadé que vous prévoirez en temps voulu, Monsieur le Président, des consultations officieuses sur cette question.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni de son intervention et des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je voudrais rappeler aux membres du Conseil que M. Vieira de Mello a des engagements vers midi. Je demanderais donc aux représentants d'être aussi brefs que possible.

M. Dejammet (France) : Monsieur le Président, je voudrais m'associer aux paroles de bienvenue qui vous sont adressées et vous confirmer notre entier soutien pendant le mois de votre présidence.

Je voudrais également remercier une fois de plus M. Vieira de Mello pour la qualité et la clarté de son exposé. Le rapport écrit qui nous a été soumis était lui-même extrêmement détaillé et nous permettait d'avoir une image très claire, et en même temps, il faut bien le dire, heureusement, positive du travail de l'ATNUTO au Timor oriental. Mais nous ne pouvons que nous réjouir de voir le responsable de ce rapport et le responsable des Nations Unies sur place être présent avec nous, aujourd'hui, pour nous confirmer les orientations de ce rapport et pour répondre éventuellement à nos questions.

En fait, les choses sont simples parce que beaucoup repose sur la confiance dont M. Sergio Vieira de Mello bénéficie de notre part. Cette confiance est entière parce que nous savons qu'il a l'énergie, la capacité, le dynamisme, pour mener à bien cette tâche, qu'il a parfaitement décrite comme étant une mission de toute architecture. Il ne s'agit pas uniquement de remplir un vide ou d'administrer de manière intérimaire le Timor oriental mais il s'agit d'être présent et de bâtir avec les Timorais une nouvelle architecture. Et je pense que Sergio Vieira de Mello s'y emploie, je le répète, avec toute l'efficacité qui lui est connue.

J'ai donc peu de questions à poser à M. Vieira de Mello car il a fait ce qui était envisageable. Il rencontre tous les Timorais et il va également en Indonésie et il s'efforce d'atteindre ce qui doit être notre objectif commun — la réconciliation nationale afin de permettre le retour de tous ceux qui sont partis. À cet égard, d'ailleurs, je me bornerai à une simple petite question. On évoque ceux qui sont au Timor oriental, on évoque ceux qui sont dans les camps de réfugiés, on évoque le rythme de leur retour, mais, il y a, depuis le début de cette longue affaire, beaucoup de Timorais qui étaient partis à l'étranger, bien au-delà. M. Vieira de Mello a-t-il une idée du nombre de Timorais qui ont émigré très loin de Timor et ne sont pas au Timor oriental, qui ne sont pas en Indonésie, mais qui sont dans d'autres pays et qui pourraient souhaiter revenir dans le pays?

La clef, c'est, effectivement, ce que M. Vieira de Mello a indiqué, des perspectives aussi, des perspectives de réintégration, des perspectives d'intégration dans les services publics. À la base de tout cela, il y a ce travail qu'il s'efforce de promouvoir, de réconciliation nationale et je ne doute pas qu'avec l'équipe dont il est entouré il a déjà obtenu des résultats puisqu'un Conseil consultatif national a été créé. Mais il a, je pense, mis l'accent sur les deux clefs du parachèvement du succès. L'une de ces clefs, c'est la question des droits de l'homme, c'est la question de la justice, l'autre clef ce sont les perspectives économiques qui permettraient de donner l'assurance à tous les Timorais qu'ils peuvent effectivement travailler, vivre ensemble dans un pays reconstruit.

En ce qui concerne le premier point, je souscris pour être bref à tout ce qui a été dit par l'Ambassadeur Eldon, nous savons que ce devoir de mémoire et ce devoir de justice sont heureusement compris, non seulement bien sûr au Timor mais, heureusement, comme le démontre le rapport d'enquête conduit par les autorités indonésiennes elles-mêmes, en Indonésie. Et ceci nous donne des motifs, effectivement, d'espérance; car notre souci est que l'impunité soit effectivement pourchassée, que la justice passe mais nous avons noté avec intérêt l'effort volontaire que les autorités indonésiennes mènent elles-mêmes dans cette direction.

Ce qui nous permet, je crois, d'espérer que nous puissions effectivement nous acquitter de ce devoir de justice, souhaité, voulu par les Timorais, voulu par la communauté internationale, d'une manière qui sera conforme aux aspirations également des autorités indonésiennes et de la population timoraise. Voilà, me semble-t-il, récemment un développement satisfaisant et nous en reparlerons comme l'a indiqué l'Ambassadeur Eldon, sous l'autorité du Président du Conseil de sécurité dans nos consultations.

La seconde condition, la seconde clef, c'est effectivement la situation économique. Il faut pouvoir donner quelques perspectives immédiates de vie convenable aux habitants de Timor. Et de ce point de vue, il faut bien reconnaître qu'il y a une succession d'incidents récents, dont M. Vieira de Mello a été témoin, dont il a failli lui-même être victime, parce que je crois qu'il a des expériences difficiles, qui sont dues à cet état de dégradation de la situation économique. Et il n'y aura pas de véritable retour, de véritable réconciliation si ceux qui sont dans des camps ne sont pas assurés de pouvoir évidemment être réintégrés, mais de pouvoir trouver des conditions de vie normales.

Alors, le Représentant spécial a évoqué, pour s'en féliciter, le volume des contributions qui avaient été promises, engagées à l'occasion de ces réunions de contributeurs. Mais il a souligné le fait que les délais de déboursement, de décaissement de ces sommes sont un peu tardifs, donc il a évoqué la nécessité de pouvoir compter sur les contributions des Nations Unies. Je souhaiterais, s'il en a le temps, qu'il soit un peu plus précis et qu'il nous dise ce qu'il faudrait vraiment faire au-delà des simples appels, comment — financièrement — il voit les modalités de transfert de fonds, qui permettraient à son administration de fonctionner.

Je pense à cet égard, que puisque nous parlons quand même effectivement finances, tout ce qui pourrait être fait pour diminuer un petit peu le poids du financement de la Force des Nations Unies sera effectivement utile, car les sommes ainsi épargnées pourront être versées ou réorientées vers une administration civile, et l'amélioration des conditions générales de sécurité devrait peut-être permettre d'alléger le volume de la Force proprement dite des Nations Unies et permettre des économies qui autoriseraient les États à orienter leur financement plutôt vers son administration.

Voilà, en quelques mots, Monsieur le Président, les questions ou les remarques que je souhaitais faire à M. Vieira de Mello, en le remerciant une fois de plus de sa contribution et en lui redisant, une fois de plus, notre confiance ainsi qu'à vous-même.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant de la France des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous souhaitons travailler en liaison étroite avec vous et sommes convaincus que ce mois sera très fructueux et très actif. Je saisis cette occasion pour féliciter l'Ambassadeur Holbrooke pour la façon remarquable dont il a présidé le Conseil, le mois dernier.

Ma délégation a étudié de près le rapport exhaustif et — puis-je ajouter — assez sombre du Secrétaire général, publié sous la cote S/2000/53. Nous avons entendu, ce matin, M. Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, faire un exposé très utile et franc sur la situation au Timor oriental. Celui-ci nous a été très précieux, mais nous devons aussi dire que M. de Mello et son équipe réalisent une tâche tout à fait remarquable dans un contexte particulièrement difficile. Le Secrétaire général a demandé à son équipe de faire le maximum d'efforts au cours des trois derniers mois, et je considère que ces efforts sont effectivement déployés. J'espère que ses efforts continueront d'être fructueux au cours des mois à venir.

J'aurais quelques points à présenter. Monsieur le Président, tenant compte de votre conseil d'être précis, je voudrais évoquer huit points. Je laisse de côté la situation humanitaire, car elle a été clairement traitée, à la fois dans le rapport et dans la déclaration de M. Vieira de Mello. Je pense que l'équipe des Nations Unies réalise à cet égard un travail satisfaisant sur le terrain.

Mon premier point a trait à la sécurité et à l'ordre public. Comme l'ont dit d'autres orateurs, nous considérons qu'il s'agit d'une priorité qui doit être prise en charge. À cet effet, nous insistons sur un déploiement rapide du reste des effectifs de la police civile. Le mois dernier, nous avons appris que seul un quart de l'effectif mandaté était sur place. Nous pensons qu'il sera possible d'accélérer le déploiement, et ceci doit être une tâche prioritaire.

Deuxièmement, le retour des réfugiés nous paraît un point essentiel. Il importe beaucoup que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les autres organismes des Nations Unies facilitent les choses. Nous demandons également au Gouvernement de l'Indonésie et aux autres parties concernées de faciliter ce processus.

Mon troisième point concerne la mise en place de capacités, que nous considérons comme un domaine clef. L'ONU ne devrait pas être perçue comme l'unique entité prenant des initiatives. Elle doit mettre en place ces capacités pour aider la population locale à prendre en charge son propre destin. Dans ce contexte, nous sommes très heureux que le Conseil consultatif national travaille sérieusement, se réunissant régulièrement avec le personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO),

qui lui fournit une aide. Nous croyons que cette mise en place de capacités devrait porter essentiellement sur le développement humain et la gouvernance. Je pense que c'est le domaine où l'action de l'ONU a été fructueuse dans d'autres pays et, ici, l'ATNUTO devrait y faire porter ses efforts.

Mon quatrième point concerne le chômage. Comme le montre le rapport et comme l'a indiqué M. Vieira de Mello, 80 % de la population ne disposent pas d'aide, et 50 % sont analphabètes. En outre, comme nous l'apprend l'*Herald Tribune* d'aujourd'hui, le chômage a engendré des violences. Ainsi, 7 000 Timorais de l'Est ont fait la queue pour 2 000 emplois proposés par l'ONU et, en désespoir de cause, ils ont eu recours à la violence et lancé des pierres. Je pense que c'est un domaine qui doit être sérieusement pris en charge. S'agissant de l'éducation, celle des filles nous paraît primordiale, et c'est une question qui doit être prioritaire dans les efforts d'éducation au Timor oriental.

Le cinquième point concerne le système judiciaire et l'administration civile. Cela me paraît être l'élément de la mise en place de capacités, déjà évoquée. Mais je suis heureux d'apprendre que les Timorais de l'Est ont pris l'initiative dans ce domaine. M. Vieira de Mello a évoqué la préparation du code de procédure pénale, et une formation est organisée en Australie dans le domaine judiciaire. C'est là une approche positive et nous pensons qu'elle doit se poursuivre.

Sixièmement, en matière de réconciliation, nous sommes très heureux que le Gouvernement indonésien ait eu une réaction très favorable. La visite de M. Vieira de Mello à Jakarta le mois dernier, ainsi que la visite que le Président Wahid envisage de faire au Timor oriental sont des signes très importants qui montrent que les efforts de réconciliation sont en bonne voie.

Mon septième point concerne les violations des droits de l'homme. Je pense que nous avons été informés sur ce sujet par l'exposé d'aujourd'hui, le rapport de la Commission internationale d'enquête, le rapport de la Commission indonésienne d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Timor oriental, établi par le Gouvernement national indonésien. Tous ces rapports évoquent de graves violations des droits de l'homme, et nous pensons que cette situation doit être prise en charge. Mais nous sommes particulièrement soucieux de voir monter une action aux fins de créer un climat où, à l'avenir, les droits de l'homme ne soient plus bafoués. Et il est important de prendre ce point en considération.

Mon huitième point concerne le soutien au niveau de la région. Nous croyons que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'autre organisation régionale, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, doivent soutenir les efforts de développement et de réconciliation au Timor oriental. Je crois que les acteurs et les puissances de la région peuvent jouer un rôle très utile à cet égard.

Enfin, lorsque M. Vieira de Mello a parlé du défi que représentent les activités de développement et les travaux d'infrastructure qui ont été prévus pour les six premiers mois, il a demandé que l'on décaisse rapidement des fonds pour ces activités. Bien sûr, cela est important, et nous croyons qu'il sera possible de mettre en place un mécanisme qui permettra de décaisser rapidement des fonds. L'ONU n'est pas connue pour utiliser rapidement les ressources mises à sa disposition. Au Timor oriental, nous nous sommes engagés à dépenser 522 millions de dollars pour 800 000 personnes. C'est là un engagement majeur et il serait vraiment décevant de voir nos efforts échouer parce que les fonds ne sont pas versés. C'est là ce qui me paraît important, et je crois qu'en tant que membres du Conseil, nous ne pouvons ni ne devons permettre que cela se produise. Nous devons veiller à ne pas laisser fléchir à présent l'enthousiasme de la population du Timor oriental pour l'indépendance.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant du Bangladesh des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Fowler (Canada) (*parle en anglais*) : Comme mes prédécesseurs, je souhaite exprimer ma sincère reconnaissance à M. Sergio Vieira de Mello pour ses efforts et réalisations, que nous considérons remarquables. M. Vieira de Mello mérite des éloges particuliers pour avoir fait participer de si près les Timorais de l'Est aux travaux de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et pour oeuvrer, par le biais de la création du Conseil consultatif national, à la mise en place de capacités locales pour le maintien de la sécurité et de l'autonomie dans l'ensemble du territoire.

Nous nous félicitons des mesures constructives prises par l'ATNUTO, le Conseil national de la résistance timoraise et le Gouvernement indonésien afin de travailler ensemble à accélérer le retour des réfugiés, coordonner l'établissement de points de contrôle et de points de passage des frontières pour les réfugiés et limiter le nombre d'accrochages à la frontière. Néanmoins, nous sommes toujours préoccupés par le fait que les milices du Timor occidental

continuent de prendre pour cible les civils et les troupes de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et nous saisissons cette occasion pour demander au Gouvernement indonésien de redoubler d'efforts pour que ces actes de violence cessent totalement.

Le Canada se félicite de la publication, cette semaine, des rapports de la Commission internationale d'enquête au Timor oriental et de la Commission indonésienne d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Timor oriental. Le Canada a soutenu ces enquêtes parallèles, parce que nous croyons fermement que la réconciliation se fera par le biais de la vérité et de la justice. L'Indonésie aura la possibilité de poursuivre ses ressortissants pour les violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire et, à cet égard, nous sommes encouragés par la déclaration du Président Wahid qui a affirmé qu'il n'y aurait pas d'impunité pour ceux qui ont violé les droits de l'homme.

Le Canada se joint à M. Vieira de Mello et à d'autres pour exprimer sa préoccupation face à la montée récente de la délinquance violente au Timor oriental et à la possibilité de nouveaux problèmes sociaux graves, en raison du chômage qui continue d'être très élevé et de la destruction de l'infrastructure. À cet égard, nous soutenons pleinement les efforts de M. Vieira de Mello pour que les Timorais de l'Est puissent participer aux fonctions de l'ATNUTO et au processus de prise de décisions.

Le Canada apporte actuellement sa contribution à l'INTERFET sous forme d'une compagnie d'infanterie renforcée, qui compte environ 250 soldats. Le bâtiment de soutien naval et l'avion de transport C-130 qui faisaient partie de la contribution du Canada ont complété leurs missions et sont rentrés avant Noël. La contribution actuelle du Canada sera retirée d'ici avril prochain.

Nous nous réjouissons toutefois du fait que la compagnie d'infanterie canadienne coiffera de nouveau des bérets bleus le 21 février. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises au cours de réunions officielles et officieuses, cette opération aurait pu et aurait dû être depuis le début une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Si tel avait été le cas, elle aurait été structurée d'une manière plus satisfaisante sur le plan politique et son coût considérable aurait été réparti de façon plus équitable et plus appropriée entre les États Membres.

Cinq officiers d'état-major canadiens resteront avec l'ATNUTO si leur présence est requise; mais la plus grande partie de la contribution future du Canada se fera sans doute sous forme d'assistance humanitaire. Depuis le mois d'avril dernier, le Canada a fourni près de 7 millions de dollars pour appuyer le processus de consultation des Nations Unies, l'assistance humanitaire et les efforts de réconciliation au Timor oriental. Le Canada oeuvre actuellement en étroite collaboration avec des organisations non gouvernementales et internationales ainsi, bien sûr, qu'avec le peuple est-timorais pour déterminer la façon la plus appropriée pour le Canada d'offrir une assistance à long terme à ce peuple.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaite tout d'abord exprimer le plaisir que ma délégation éprouve à vous voir présider les délibérations du Conseil pour le mois de février. Nous ne doutons pas que sous votre conduite avisée les affaires du Conseil seront menées de façon efficace et productive. Soyez assuré de la coopération de ma délégation.

Ma délégation souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité au Représentant spécial du Secrétaire général au Timor oriental, M. Sergio Vieira de Mello. Nous souhaitons remercier le Secrétaire général de son rapport extrêmement complet et M. Vieira de Mello de son exposé fort clair sur le travail de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Nous avons écouté avec beaucoup d'attention le bilan qu'il a dressé de la situation au Timor oriental. Nous sommes conscients des défis immenses auxquels il est confronté alors qu'avec les membres de l'ATNUTO il recherche, en collaboration avec le peuple du Timor oriental, à jeter les fondements d'une transition vers l'indépendance.

Comme l'a fait observer M. Vieira de Mello, les Timorais de l'Est placent de grandes espérances dans la communauté internationale, et en particulier dans l'ONU. Ils sont confrontés à une situation économique et sociale dangereuse, où la criminalité augmente, le chômage est élevé, plus de 80 % de la population n'ont aucun moyen manifeste de subsistance, et où l'analphabétisme dépasse 50 %. Il est clair que les besoins des Timorais de l'Est doivent être traités à tous les niveaux. Nous sommes donc satisfaits du programme ambitieux dont le Représentant spécial du Secrétaire général a tracé les grandes lignes et des objectifs qu'il propose d'assigner à l'ATNUTO pour la première période de six mois. Nous le félicitons, ainsi que ses collaborateurs, pour leur attitude dynamique et énergique.

La Jamaïque soutient fermement les activités de l'ATNUTO et le rôle sans précédent qu'elle joue dans l'édification nationale. Elle joue un rôle fondamental dans l'établissement d'un système de gouvernance et d'adminis-

tration publique viable, démocratique et durable. La participation des Timorais de l'Est à la création et à l'édification de ces institutions revêt une importance critique dans la mesure où ceci leur donnera le sentiment d'être responsables du processus. Il a donc été encourageant d'entendre de la bouche de M. Vieira de Mello l'évaluation qu'il porte sur le travail du Conseil consultatif national et sur la participation de toutes les parties concernées. Nous y voyons un pas positif dans la voie de la réconciliation nationale. Certains comités ont déjà été constitués et nous attendons avec intérêt de prendre connaissance au cours des mois à venir des informations relatives à la création d'autres comités et au travail qu'ils accomplissent.

Nous trouvons encourageante la coopération offerte par le Gouvernement indonésien et espérons que les relations forgées par l'ATNUTO et la prochaine visite au Timor oriental du Président de l'Indonésie, à la fin du mois, contribueront à normaliser les relations entre l'Indonésie et le Timor oriental. Nous espérons que cela permettra une accélération du rapatriement des réfugiés et la réinstallation de ceux qui souhaitent retourner en Indonésie. Bien que le taux de rapatriement des réfugiés ait été encourageant puisque plus de 130 000 sont rentrés à ce jour, le rapport du Secrétaire général indique que les conditions dans les camps de réfugiés demeurent une source de préoccupation. Par ailleurs, les entraves mises à l'accès du personnel des Nations Unies à ces camps sont, à notre sens, inacceptables. Nous espérons donc que ce problème pourra être réglé sans tarder.

Jusqu'ici, nous ne pouvons que nous féliciter de la coopération et de la collaboration de la communauté internationale, dont témoigne le volume de l'appui obtenu lors des dernières conférences d'annonces de contributions. Néanmoins, nous relevons que M. Vieira de Mello a lancé un appel pour que des fonds soient décaissés rapidement et nous espérons que la communauté internationale des donateurs prendra sérieusement en considération cet appel.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous sommes profondément préoccupés par les incidents violents qui se sont produits. Ces incidents ont eu pour effet de compromettre la situation en matière de sécurité, qui s'était généralement stabilisée, et nous notons que la force des Nations Unies entend adopter une attitude ferme pour assurer le maintien de la sécurité dans l'ensemble du pays. Cependant, le fait que ces incidents aient continué de se produire et qu'ils se soient encore produits tout récemment, et leurs causes manifestes — le chômage et la frustration — sont autant de facteurs qui prouvent que l'ATNUTO doit impérativement continuer de s'acquitter de son mandat. Nous sommes d'accord avec les orateurs précédents, qui ont mis l'accent sur l'ordre public, c'est-à-dire sur la nécessité de déployer une force de police civile, de former des juges et de mettre sur pied un système judiciaire pour que le peuple est-timorais dispose d'un appareil judiciaire et d'un corps de police opérationnels.

M. Vieira de Mello a souligné la nécessité de rouvrir des prisons et de faire en sorte que les activités de la police militaire et les centres de détention de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) soient intégrées dans les opérations de la police civile; nous nous félicitons par conséquent de voir que ces éléments participent à la formation d'un personnel judiciaire, de fonctionnaires de la fonction publique et d'autres responsables est-timorais.

Le rapport du Secrétaire général a également mis en lumière certains faits positifs, parmi lesquels nous relevons notamment la mise en place de la Commission judiciaire nationale transitoire et de la Commission de la fonction publique. Nous tenons à rendre hommage aux pays qui ont offert des services de formation aux Timorais de l'Est et nous estimons que la question de la mise en valeur des ressources humaines dans son ensemble sera déterminante pour la réalisation de progrès au Timor oriental. Nous prenons note des efforts qui ont été faits pour restructurer le système de l'éducation et nous demandons qu'un programme d'alphabétisation des adultes soit ajouté dans le cadre de ce système. Les projets à impact rapide entrepris avec l'aide de la Banque mondiale et des fonds et programmes de l'ONU, qui viennent d'être évoqués, ne devraient pas nous faire perdre de vue le fait qu'il est nécessaire de mettre en oeuvre des programmes à long terme pour assurer le développement durable du Timor oriental. Nous pensons qu'il importe au plus haut point d'élaborer de tels programmes au cours des mois qui viennent.

Le Secrétaire général, dans son rapport, a mis l'accent sur la nécessité de produire des résultats tangibles aux yeux du peuple est-timorais en créant des emplois et en offrant toute une gamme de services publics, tout en favorisant la réinsertion des personnes déplacées en provenance du Timor occidental. Faute d'accomplir ces tâches, les efforts déployés par tous les acteurs concernés pour rétablir la paix et la sécurité au Timor oriental risquent d'être réduits à néant.

Je voudrais mentionner brièvement les rapports qui ont été présentés et qui font état de violations graves des droits de l'homme. Nous estimons que ces questions doivent être examinées par la communauté internationale et par le Gouvernement indonésien et nous prenons note de la ferme

volonté manifestée par le Gouvernement indonésien de traduire en justice les responsables de ces actes.

Pour terminer, je voudrais exprimer une fois encore l'appui de ma délégation au travail accompli par l'ATNUTO et adresser à M. de Mello et à ses collaborateurs tous mes voeux de succès pour les efforts qu'ils déploient.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la représentante de la Jamaïque des paroles aimables qu'elle m'a adressées.

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, nous nous associons à l'évaluation très positive qui a été faite des activités que votre prédécesseur, le Représentant permanent des États-Unis, M. Holbrooke, a menées en tant que Président du Conseil de sécurité, et nous vous adressons tous nos voeux de succès pour vos travaux au Conseil de sécurité pendant le mois de février.

Nous exprimons également notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, pour son exposé très complet et extrêmement important.

Compte tenu du peu de temps disponible, je me bornerai à faire une évaluation politique générale de la situation, sans entrer dans le détail des questions concrètes qui ont déjà été soulevées dans les interventions précédentes. Nous estimons que le rapport du Secrétaire général sur les premiers résultats des activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) nous donne toutes les raisons de porter un jugement positif sur ces activités. Cette conclusion se fonde sur trois aspects principaux qui définissent la situation actuelle dans ce territoire : tout d'abord, une amélioration sensible de la situation en matière de sécurité; deuxièmement, la création d'un mécanisme par le biais duquel les Timorais de l'Est participent à l'adoption de décisions et grâce auquel le processus de réconciliation nationale sera, nous l'espérons, renforcé; et, troisièmement, la mise en place réussie d'une administration temporaire sous la conduite compétente du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello.

Naturellement, nous ne sommes qu'au début du chemin long et complexe que le Timor oriental devra suivre pour parvenir à l'indépendance et à un développement politique et économique stable. Cependant, nous estimons qu'un bon départ a été pris. En même temps, nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'activités répétées des milices pro-intégrationnistes, qui ont donné lieu à des incidents le long de la frontière entre le Timor occidental et le Timor oriental et à une campagne d'intimidation dirigée contre les réfugiés du Timor oriental. Nous comptons sur le fait que les accords pertinents conclus entre M. Xanana Gusmão et M. João Tavares, qui prévoient le démantèlement des milices, seront mis en oeuvre dans un avenir très proche.

Le maintien de la sécurité et la mise en place d'une administration constituent à l'évidence des préalables importants pour poursuivre la normalisation de la situation au Timor oriental. Cependant, une véritable stabilisation est inconcevable sans une économie fonctionnant normalement. Nous nous félicitons de voir que la communauté internationale a réagi rapidement pour répondre aux besoins du Timor oriental, comme en témoignent les résultats de la réunion des donateurs qui s'est tenue à Tokyo en décembre dernier. Nous estimons que cette réaction positive marque un bon départ pour la réalisation des tâches à accomplir dans les domaines de l'administration civile, de la reconstruction et du développement.

Je voudrais, pour terminer, adresser une nouvelle fois à M. Sergio Vieira de Mello et à tout le personnel de l'ATNUTO tous mes voeux de succès dans leur travail.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Hasmy (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe de tout coeur aux compliments qui vous ont été adressés, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Holbrooke. Ma délégation est également heureuse de voir que M. Sergio Vieira de Mello est venu ici de nouveau pour prendre la parole devant le Conseil dans le cadre du débat consacré à la question du Timor oriental et nous le remercions de son exposé très complet sur la situation depuis qu'il occupe ses fonctions.

Ma délégation se félicite de voir que la situation en matière de sécurité au Timor oriental s'est sensiblement améliorée en dépit de certains problèmes qui subsistent; ce qui, à notre avis, augure bien de la transition rapide et harmonieuse du pays vers l'indépendance dans un avenir assez proche. Nous nous félicitons en outre de l'intégration progressive des forces de maintien de la paix des Nations Unies qui, nous l'espérons, sera bientôt achevée dans les délais prévus.

Ma délégation prend note avec inquiétude des informations faisant état d'une montée de la criminalité, qui est

imputable au chômage endémique, à la pauvreté et au règlement de querelles anciennes. Cette situation doit être examinée de toute urgence et il faut empêcher que cette insécurité ne se généralise, afin que la culture de la paix et de la primauté du droit l'emporte sur la culture de la violence et de l'anarchie.

En effet, il semble que la situation requiert des forces de police plus nombreuses que les troupes de maintien de la paix. Par ailleurs, les problèmes socioéconomiques qui ont contribué à l'aggravation de la criminalité doivent être résolus au moyen de programmes de développement et de reconstruction, qu'il faut mettre sur pied de toute urgence pour répondre aux besoins d'une population qui, pour sa plus grande partie, a été déracinée et déplacée pendant le conflit. Elle doit être aidée aujourd'hui à se réinstaller dès son retour dans ses foyers et ses villages.

À cet égard, nous sommes très satisfaits de l'extraordinaire réaction des donateurs à leur réunion tenue à Tokyo en décembre dernier. Ces fonds doivent être mobilisés rapidement et efficacement aux fins des efforts de reconstruction. Nous nous réjouissons donc des projets à impact rapide élaborés par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), et des projets de réfection des routes du Programme des Nations Unies pour le développement, qui ont créé des emplois pour les Timorais de l'Est.

En ce qui concerne les règlements de comptes ou les vendettas entre groupes hostiles, il faut faire de grands efforts pour encourager la réconciliation nationale entre les Timorais de l'Est, ainsi que des efforts efficaces pour désarmer les anciens combattants des deux parties. Nous souhaiterions que M. Vieira de Mello nous parle de la question du désarmement des anciens combattants, s'il a le temps de le faire. À cet égard, ma délégation demande à toutes les parties concernées d'accélérer leurs efforts de réconciliation et d'utiliser à cette fin le Conseil consultatif national. Nous croyons que les institutions traditionnelles et locales, comme l'Église ou les anciens des villages, pourraient et devraient jouer un rôle de facilitateur.

La Malaisie est heureuse de noter l'amélioration des relations entre le Timor oriental et l'Indonésie. Nous espérons que la visite du Président Wahid au Timor oriental, prévue vers la fin de ce mois, améliorera encore davantage ces relations. Comme nous l'avons dit si souvent par le passé, il est important pour le Timor oriental de s'engager dans la voie de la réconciliation, non seulement à l'intérieur du pays, mais également avec son voisin immédiat, l'Indonésie. Nous nous félicitons de ces tendances positives. Pour sa part, la Malaisie attend avec intérêt la visite à Kuala Lumpur, ce mois-ci, de M. Xanana Gusmão et de M. Ramos-Horta. Nous nous félicitons de toute initiative prise par le Timor oriental pour s'intégrer à la région. J'ai la certitude que les États de la région répondront comme il se doit.

Il est évident, d'après l'exposé de M. Vieira de Mello, qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour remettre en état le Timor oriental, et ce travail doit être entrepris de toute urgence étant donné les espérances croissantes de la population du Timor oriental. La communauté internationale doit continuer d'offrir un soutien ferme à l'ATNUTO.

Sur la question des droits de l'homme et de leur violation, nous aussi croyons qu'il doit être pleinement rendu compte de tout ce qui s'est passé afin que justice soit faite et que les responsables soient traduits en justice. Nous notons également que l'Indonésie a pris des mesures concrètes et positives pour faire face à cette question. Ces mesures sont prises avec sérieux et sans crainte ni faveur. Je crois que cet aspect doit aussi être pris en compte par le Conseil lors de son examen du rapport.

Pour terminer, nous désirons féliciter le Représentant spécial et Administrateur transitoire au Timor oriental ainsi que tout le personnel de l'ATNUTO du travail remarquable qu'ils ont accompli dans des circonstances extrêmement difficiles.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant de la Malaisie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Yel'chenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. Soyez assuré du plein appui de la délégation de l'Ukraine.

Je veux également remercier M. Vieira de Mello de son rapport très complet, qui nous a donné un tableau clair et objectif de la situation au Timor oriental et des activités connexes de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Il est bon de le voir ici et nous lui souhaitons beaucoup de succès. J'ai la certitude que sa détermination personnelle ne peut laisser aucun doute quant à ce qu'il pourra encore accomplir dans le cadre de la mission très difficile qu'il dirige.

Je veux simplement faire quelques brèves observations. Nous sommes heureux d'apprendre que la situation en matière de sécurité interne s'est beaucoup normalisée au Timor oriental, particulièrement grâce aux efforts de la

Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et de l'ATNUTO. Nous croyons que la force des Nations Unies devrait adopter une position ferme pour le maintien de la sécurité sur tout le territoire. Nous notons avec satisfaction la création du Conseil consultatif national du Timor oriental, grâce auquel les représentants des Timorais de l'Est peuvent participer au processus de prise de décisions. Il s'agit d'un pas important sur la voie de la réconciliation et du développement ultérieur du territoire, et d'une preuve des très bonnes relations qui existent entre l'ATNUTO et les Timorais de l'Est.

Nous nous félicitons également de l'évolution positive des relations entre le Timor oriental et l'Indonésie, qui fourniront une base solide pour la stabilité future de toute la région.

Nous sommes heureux de noter que l'ATNUTO a établi les éléments de base d'une structure administrative et coordonne activement les efforts d'assistance humanitaire. Bien que les effets dévastateurs de la destruction et de la violence systématiques du mois de septembre dernier et les perturbations des services civils et publics qui en ont résulté doivent continuer d'être des obstacles graves dans un avenir proche, nous croyons que l'établissement d'une gouvernance et d'une administration publique de base doit demeurer au nombre des principales priorités de l'ATNUTO.

Nous sommes profondément préoccupés des conditions dans lesquelles vivent les réfugiés dans les camps au Timor occidental, des problèmes graves que connaissent les réfugiés qui se trouvent au Timor occidental et qui doivent retourner au Timor oriental, ainsi que du fait qu'ils sont constamment intimidés par la milice. Malheureusement, il y a eu beaucoup d'affrontements et d'incidents violents à la frontière entre le Timor oriental et le Timor occidental. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la signature le 12 janvier, par les Forces armées indonésiennes, l'INTERFET et l'ATNUTO, d'un mémorandum régissant leur coopération dans les régions frontalières, y compris la façon de traiter les incidents. Nous constatons également que la police civile de l'ATNUTO a pris plusieurs mesures immédiates pour assurer que l'ordre public soit suffisamment assuré et pour empêcher que de tels événements ne se reproduisent.

Nous sommes également profondément préoccupés par la hausse du taux de criminalité au Timor oriental, ce qui menace gravement la sécurité et la stabilité internes du territoire. La profonde pauvreté et le chômage sont la source d'une frustration croissante dans la société est-timoraise et, par conséquent, devraient être considérées comme un problème grave auquel l'ATNUTO doit faire face.

En ce qui concerne la question des violations des droits de l'homme, notre délégation étudie soigneusement les deux rapports de la Commission internationale d'enquête au Timor oriental et de la Commission indonésienne d'enquête. Nous sommes encouragés d'apprendre que le Gouvernement indonésien a pris des mesures concrètes pour appuyer l'enquête et poursuivre les auteurs de délits par le biais de ses mécanismes internes de contrôle, et qu'il s'en montre réellement soucieux.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant de l'Ukraine des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux paroles de bienvenue et de félicitations qui vous sont adressées, Monsieur le Président, ainsi qu'aux remerciements adressés à votre prédécesseur.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport intéressant et complet sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Permettez-moi aussi de saisir cette occasion de remercier M. Vieira de Mello de son allocution et des renseignements additionnels qu'il nous a fournis. D'emblée, je dois dire que, de l'avis de ma délégation, le rapport qui nous est présenté aujourd'hui fait état de progrès notables dans pratiquement tous les domaines qui nous intéressent en ce qui concerne la reconstruction et le redressement du Timor oriental, malgré les défis auxquels l'ATNUTO doit faire face. Je n'ai aucun doute que la plupart de ces réalisations peuvent être attribuées aux compétences personnelles et au dévouement de M. Vieira de Mello.

Pour ma délégation, il est particulièrement important de relever le sentiment d'urgence et la vision dont il a fait preuve en établissant le Conseil consultatif national en tant que cadre permettant aux Timorais de l'Est de participer à l'administration du territoire. Cette instance est capitale pour la nation et pour l'établissement d'un climat de confiance. On ne saurait trop souligner le rôle de ce Conseil dans la réconciliation nationale.

Un autre aspect positif du rapport est l'amélioration continue des relations entre l'Indonésie et le Timor oriental, encore accélérée par les visites de M. Gusmão et de M. Vieira de Mello à Jakarta. La visite prochaine du Président Wahid au Timor oriental apportera une dimension supplémentaire à ces efforts, qui sont sans nul doute essentiels à la coopération entre ces pays. Le rapport fournit de nombreux exemples des résultats positifs de l'amélioration de ces relations, comme la libération de prisonniers politi-

ques est-timorais et l'éventualité d'une représentation officielle de l'Indonésie au Timor oriental.

Ma délégation s'estime satisfaite de la situation générale en matière de sécurité au Timor oriental. Il est, néanmoins, malheureux que des aspects négatifs, tels que la criminalité et les flambées de violence entre des gangs, en raison surtout des problèmes socioéconomiques, soient en augmentation. Il appartient à présent à l'ATNUTO de s'attaquer d'urgence à ce problème.

Nous constatons la grande influence que le chômage a sur la situation dans le pays, et nous prenons note des efforts qui sont faits actuellement pour remédier à la situation. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure les programmes prévus actuellement auront des incidences sur la situation générale en matière de chômage. En outre, il serait utile que M. Vieira de Mello nous donne une idée de l'intérêt manifesté à ce jour par d'autres entités créatrices d'emplois, telles que le secteur privé, pour le développement du Timor oriental. S'agissant des incidents qui se produisent à la frontière, nous espérons que le dernier mémorandum conclu entre l'ATNUTO, la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et les Forces armées indonésiennes (TNI) pourra, en premier lieu, prévenir de nouveaux incidents et, sinon, permettre au moins aux parties d'y faire face efficacement.

La principale préoccupation demeure le sort des réfugiés dans les camps au Timor oriental, leur sécurité et leur rapatriement s'ils le souhaitent. Il est décevant de constater que les milices opèrent dans les camps et qu'elles empêchent l'ONU de s'y déplacer librement. Je constate que M. Vieira de Mello a encore discuté de la question avec le Gouvernement indonésien. J'aimerais savoir si des efforts tangibles sont déployés pour contenir les activités des milices.

Ma délégation se félicite des progrès enregistrés dans le déploiement de l'ATNUTO, ainsi que du transfert prévu de l'INTERFET à l'ATNUTO. À cet égard, à l'instar du Secrétaire général, nous remercions l'INTERFET pour l'excellent travail accompli à ce jour.

Nous nous félicitons du rapport de la Commission internationale d'enquête sur le Timor oriental et nous avons pris note de ses conclusions et recommandations. Nous pensons qu'il faudrait mettre tout en oeuvre pour que les auteurs de violations des droits de l'homme au Timor oriental soient traduits en justice. Mais, nous avons également pris note des progrès réalisés jusqu'à présent par la Commission indonésienne d'enquête. À ce stade, nous pensons qu'il serait plus réaliste de laisser ce processus suivre son cours, avant que la communauté internationale prenne de nouvelles mesures.

Enfin, je souhaite à M. Vieira de Mello et à son personnel plein succès dans leur travail.

M. van Walsum (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je m'associe aux paroles de bienvenue qui vous ont été adressées et aux remerciements qui ont été adressés à votre prédécesseur.

Ma délégation remercie M. Vieira de Mello pour son exposé impressionnant, qui complète le rapport déjà très détaillé du Secrétaire général. Nous nous félicitons de l'évolution positive décrite dans le rapport et dans l'exposé, comme par exemple les conditions de sécurité accrue. Il est important de savoir que, comme l'indique le rapport, «la majorité de la population est désormais à l'abri de toute menace de violence» (S/2000/53, par. 2). Nous nous félicitons également du travail accompli par le Conseil consultatif national au cours des cinq sessions qui ont déjà eu lieu, de la coopération étroite entre l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les Timorais de l'Est, du recrutement du personnel local et du début de transfert de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) à la composante militaire de l'ATNUTO. Il y a deux semaines, le sénateur Jesse Helms nous a prévenu qu'il avait l'accent du sud, mais je commence à croire qu'il faut l'accent du sud pour prononcer correctement le sigle ATNUTO. Je me félicite également du fait que l'ATNUTO s'efforce en priorité d'augmenter le nombre d'emplois, de répondre aux besoins essentiels en eau, en nourriture et en logement, et d'aider à la réintégration des réfugiés.

Nous sommes satisfaits de la bonne coopération qui existe entre l'ONU, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et les pays donateurs. À l'instar du Secrétaire général, nous nous félicitons de l'évolution positive des relations entre l'Indonésie et le Timor oriental.

Il est clair que certains aspects négatifs demeurent, et ils semblent tous avoir trait en quelque sorte aux mauvaises conditions économiques. L'augmentation de la criminalité et la réapparition de conflits de longue date au sein de la société est-timoraise semblent toutes les deux être liées à ces conditions.

La situation dans les camps au Timor occidental demeure intolérable. Il n'est pas acceptable que les milices

continuent d'y opérer et que l'accès du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) soit restreint.

Nous sommes également déçus de voir que les incidents se poursuivent à la frontière en dépit du mémorandum signé les Forces armées indonésiennes (TNI), la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et l'ATNUTO, qui prévoit une coopération le long de la frontière et le déploiement d'équipes de liaison frontalière des Nations Unies. À cet égard, nous avons écouté avec intérêt M. Vieira de Mello parler de ses contacts avec le général Kiki Syahnakri, le Gouverneur du Timor occidental, et nous voudrions en savoir davantage sur son évaluation de cette situation.

Il est évident que toutes les délégations s'accordent à dire que les responsables des violations des droits de l'homme doivent être traduits en justice. Tel est également le point de vue du Gouvernement de la République d'Indonésie. Nous nous félicitons de l'engagement pris par ce Gouvernement pour que les responsables de violations des droits de l'homme soient traduits en justice par le biais du système judiciaire national de l'Indonésie.

Nous convenons avec M. Vieira de Mello que les Nations Unies sont redevables au Timor oriental et que, par conséquent, nous devons essayer de faire de toute l'opération de l'ATNUTO un symbole d'édification nationale. Un autre argument en faveur d'un objectif aussi élevé est que la crise du Timor oriental a été traitée sur la base du consensus, du début à la fin. Aucune action du Conseil de sécurité ne peut être parfaite, et je ne dirai pas que la façon dont nous avons traité la crise du Timor oriental soit un modèle en matière d'intervention du Conseil de sécurité, mais le Conseil ne s'est jamais dessaisi de la question, et il n'a donc jamais fallu la ramener au Conseil de sécurité. Étant donné ces faits positifs, il est d'autant plus important de faire du Timor oriental un succès total. Nous apporterons tout l'appui à M. Vieira de Mello pour que cela soit possible.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant des Pays-Bas des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Shen Guofang (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, j'aimerais vous féliciter, Monsieur, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. La délégation chinoise soutiendra pleinement votre activité. Nous souhaitons également remercier l'Ambassadeur Holbrooke et la délégation américaine pour leur travail de qualité exceptionnelle au Conseil, le mois dernier. Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport et M. Vieira de Mello de son exposé exhaustif.

Nous nous félicitons de l'évolution positive de la situation au Timor oriental. Ces progrès n'auraient pas été possibles sans les efforts accomplis conjointement par l'ONU et toutes les parties intéressées. Nous souhaitons en particulier exprimer notre profonde satisfaction au Représentant du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, et à tout le personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), pour leur remarquable travail dans des conditions difficiles et pénibles.

Dans le même temps, nous notons qu'il faut se garder d'être trop optimiste concernant la situation au Timor oriental. De grandes difficultés demeurent concernant la reconstruction du Timor oriental, en particulier la reconstruction de l'infrastructure; la mise en place d'institutions judiciaires et la restauration de l'état de droit; et la création d'emplois. La Chine estime qu'il n'a pas été aisé de faire tant de chemin au Timor oriental et ces succès, durement acquis, doivent être entretenus.

Le maintien de la stabilité et la poursuite des efforts de reconstruction et de réconciliation devraient représenter les tâches les plus urgentes à accomplir par toutes les parties au Timor oriental. Dans ce contexte, la délégation chinoise souhaite souligner les éléments suivants.

Tout d'abord, concernant la transformation sans heurts de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) en opération de maintien de la paix des Nations Unies, la Chine a toujours préconisé que le règlement de la question du Timor oriental se fasse dans le cadre des Nations Unies. Nous espérons que les Casques bleus prendront avec succès le relais de la Force internationale, qu'ils assumeront la responsabilité de la sécurité du Timor oriental et aideront à créer un environnement stable permettant la reconstruction de la société. La police civile, en particulier, devrait être déployée aussi rapidement que possible.

Deuxièmement, concernant la prise en charge croissante par les Timorais de l'Est des activités gouvernementales, le Conseil consultatif national du Timor oriental est un mécanisme efficace par lequel les Timorais de l'Est peuvent participer à l'administration et à la prise de décisions au Timor oriental. Comme il a été souligné dans le rapport du Secrétaire général, l'ATNUTO a énormément bénéficié de l'étroite collaboration avec les groupes de Timorais de l'Est représentés au CCN. Nous espérons que l'ATNUTO continuera ses larges consultations avec toutes les parties et

qu'elle formera du personnel local dans le but de faciliter l'indépendance et l'autonomie du peuple du Timor oriental.

Troisièmement, concernant le maintien de l'unité du peuple du Timor oriental, et la promotion de la réconciliation, nous souscrivons à l'observation du Secrétaire général selon laquelle le maintien de l'unité de dessein qu'a jusqu'ici démontré le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) sera un élément essentiel d'une transition sans heurts vers l'indépendance, et que la participation des groupes partisans de l'autonomie dans le CCN est un pas important vers la voie de la réconciliation. Nous espérons que les dirigeants de tous les groupes du Timor oriental continueront à jouer un rôle positif dans la promotion du processus de réconciliation.

Quatrièmement, concernant la promotion active des relations entre le Timor oriental et l'Indonésie, elle permettra de renforcer la stabilité dans la région et de promouvoir le règlement des questions qui restent en suspens, notamment le retour dans la sécurité des réfugiés actuellement bloqués dans des camps au Timor occidental. Le Secrétaire général effectuera prochainement une visite en Indonésie et au Timor oriental. Nous espérons que sa visite permettra de promouvoir l'amélioration des relations entre les deux parties.

Cinquièmement, la Chine continuera de soutenir les activités pertinentes et d'y participer dans le cadre de l'ONU, afin d'aider le Timor oriental à opérer une transition sans heurts. Nous sommes disposer à devenir un pays ami et partenaire de coopération dans la région. Le Président du CNRT, M. Gusmão, s'est récemment rendu en Chine et a été cordialement accueilli par les dirigeants chinois.

Dans un premier temps, au titre de son assistance, le Gouvernement chinois a fourni la somme de 50 millions de yuan renminbi à titre de subventions au Timor oriental. Dans la mesure de ses moyens, la Chine continuera de fournir une assistance au processus de reconstruction du Timor oriental.

Pour le moment, le Timor oriental est confronté à l'immense tâche de reconstruction dans tous les secteurs. Aider le Timor oriental à opérer une transition sans heurts constitue une tâche redoutable pour l'ONU. Nous somme encouragés par le bon démarrage pris et espérons que toutes les parties intéressées maintiendront le niveau actuel de coopération et aideront les Timorais de l'Est à surmonter les difficultés passagères et à reconstruire leur société en temps utile.

Je voudrais enfin dire quelques mots au sujet de la situation des droits de l'homme au Timor oriental, qui nous cause une vive préoccupation. Nous notons que la Commission internationale d'enquête et le Gouvernement indonésien ont tous deux publié des rapports sur la situation des droits de l'homme là-bas. Nous notons également que le Président indonésien a déclaré que son gouvernement étudierait sérieusement le rapport de la Commission indonésienne d'enquête, et qu'il agirait conformément à la loi indonésienne. Nous estimons que le Gouvernement indonésien a les moyens et la volonté immédiate de mener ces enquête aussi bien que de conduire des poursuites judiciaires.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant de la Chine de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à ma délégation.

M. Ben Mustapha (Tunisie) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous réitérer ici mes félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février ainsi que notre entière disposition à travailler avec vous pour la réussite de votre mission. Je voudrais également féliciter l'Ambassadeur Holbrooke pour le succès de la présidence des États-Unis pendant le mois de janvier.

Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport concernant le Timor oriental et M. Vieira de Mello pour son exposé exhaustif et clair sur l'évolution de la situation dans ce territoire, en identifiant les aspects positifs et surtout les difficultés et les tâches qui restent à accomplir.

En dépit de la précarité de la situation et des difficultés de tout ordre, ma délégation ne peut que se féliciter des progrès réalisés et des résultats concrets. Je tiens donc à profiter de cette occasion pour saluer M. Vieira de Mello ainsi que son équipe pour les efforts déployés et la détermination avec laquelle ils s'acquittent de leur tâche.

Tout en se félicitant du climat général qui prévaut sur le terrain, la Tunisie tient à souligner l'importance de la consolidation, de la réconciliation nationale au Timor oriental et l'établissement de relations de paix et de bon voisinage avec ses voisins.

La Tunisie exprime également sa satisfaction pour les préparatifs et les progrès réalisés en vue de la transition de la Force internationale — l'INTERFET — aux Nations Unies dans les délais convenus et dans de bonnes conditions. Je voudrais également me féliciter de la bonne volonté dont fait preuve le Gouvernement indonésien dans sa

coopération avec les Nations Unies ainsi que sa détermination à nouer de bonnes relations avec toutes les parties, et ce, à travers les actions positives qu'elle a entrepris pour trouver des solutions aux problèmes nés suite à la crise, y compris les problèmes relatifs aux violations des droits de l'homme. En effet, l'action de l'Indonésie s'est notamment caractérisée par les échanges de visite de hauts responsables, la libération des prisonniers politiques et par l'intention d'établir des relations de coopération dans plusieurs secteurs ainsi que par la décision de constituer un groupe de travail pour accélérer le retour des réfugiés au Timor oriental.

Nous approuvons la nécessité de renforcer les capacités des organisations d'aide humanitaire se trouvant sur le terrain pour qu'elles puissent s'acquitter de leur devoir dans les meilleures conditions. À ce sujet, la coordination efficace entre les différents intervenants sur le terrain est de nature à optimiser les résultats recherchés, comme l'a souligné M. de Mello.

Je voudrais enfin, Monsieur le Président, saluer le soutien financier de la communauté internationale envers le Timor oriental, qui ne cesse de se développer et qui a été manifeste lors de la conférence des bailleurs de fonds, tenue à Tokyo.

Mais avant de terminer, je voudrais signaler également toute l'importance que nous accordons aux efforts et à l'engagement de la communauté internationale pour ce dossier, en vue du rétablissement de la paix et de la stabilité, et de la prospérité de la population du Timor oriental.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant de la Tunisie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Ouane (Mali) : Monsieur le Président, le Mali se réjouit de voir le Conseil de sécurité siéger sous votre autorité, au cours de ce mois de février. Vous pouvez compter sur la pleine coopération de ma délégation. Cela dit, je voudrais vous remercier d'avoir convoqué la réunion d'aujourd'hui, qui nous a permis d'entendre M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire au Timor oriental, nous exposer, avec sa rigueur habituelle, la situation au Timor oriental. Il s'agit là d'une méthode positive qu'il faut poursuivre puisqu'elle fournit des informations utiles aux membres du Conseil comme aux États non membres, contribuant ainsi à la transparence de l'activité du Conseil.

J'avais à l'esprit quelques questions mais, intervenant à ce stade du débat, je constate que M. Vieira de Mello y a déjà répondu dans son exposé préliminaire, ou qu'elles ont été formulées par d'autres collègues. Je n'y reviendrai donc pas, me contentant simplement de faire ici quelques brèves observations.

D'abord, je voudrais me féliciter de l'évolution des relations entre le Timor oriental et l'Indonésie. À cet égard, le rapport du Secrétaire général fournit quelques indications précieuses, notamment les échanges entre des personnalités des deux pays.

Évoquant les questions de gouvernance et d'administration publique, je voudrais saluer les efforts considérables qui ont été déployés pour progresser dans de nombreux domaines, depuis la création de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), pour asseoir un État est-timorais indépendant sur des bases solides.

S'agissant des perspectives de développement économique et social du Timor oriental, je voudrais souligner que les contributions annoncées à la conférence des donateurs de Tokyo devraient être libérées assez rapidement afin que l'ATNUTO et ses partenaires est-timorais puissent oeuvrer plus efficacement et mieux répondre aux besoins de la population est-timoraise. Nous considérons, de ce point de vue, qu'il importe de maintenir les liens de coopération excellents qui sont instaurés entre les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, les organisations non gouvernementales et les donateurs.

S'agissant de la question des droits de l'homme, je voudrais indiquer que ma délégation est préoccupée par les violations des droits de l'homme, qui ont lieu dans ce pays, et en même temps nous féliciter des mesures positives prises par les autorités indonésiennes, que nous encourageons à persévérer dans cette voie. Nous pensons effectivement que les auteurs des crimes doivent être identifiés, poursuivis et punis. Ma délégation étudie de façon approfondie les deux rapports pertinents sur cette question.

Je voudrais pour terminer vous exprimer notre gratitude, Monsieur le Président, exprimer notre gratitude au Secrétaire général, à son Représentant spécial, M. de Mello, ainsi qu'à tous ceux qui participent au Timor oriental aux activités de rétablissement de la paix et de réconciliation.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant du Mali des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Holbrooke (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous félicite de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Je vous prie de m'excuser d'être arrivé en retard, mais j'ai eu néanmoins la possibilité d'avoir, ce matin, un bon échange de vues avec M. Sergio de Mello et, en fait, mon retard était dû au fait que j'essayais de mobiliser, de la part des États-Unis, un appui supplémentaire pour sa mission et de discuter, au Secrétariat, avec le Secrétaire général et ses collègues. Je voudrais donc m'excuser.

Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir ouvert les travaux de ce mois en centrant notre attention sur cette question. C'est un mois historique de transition au Timor oriental et je tiens à féliciter notre ami et collègue, M. Sergio Vieira de Mello, des efforts constants qu'il déploie dans des circonstances très difficiles au Timor oriental. Je lui ai rendu visite en novembre et j'ai pu constater les conditions difficiles dans lesquelles il travaillait; et une question me venait constamment à l'esprit : Comment pouvait-il garder cette élégance alors que toutes les autres personnes que j'avais rencontrées au Timor oriental étaient loin d'être aussi présentables. C'est un mystère que je n'ai pu élucider.

Il prend des mesures extrêmement importantes, et je pense que les premiers mois de l'action des Nations Unies au Timor oriental nous permettent d'espérer que ces événements resteront dans l'histoire comme un autre succès de l'ONU. Mais évidemment, les résultats ultimes sont loin de dépendre uniquement de nous. Il y a un certain nombre de questions qui nous préoccupent telles que l'aggravation des troubles et de la criminalité à Dili, mais je sais que Sergio s'attelle à ces questions avec beaucoup d'énergie.

Dans ses remarques, il a insisté sur l'importance de la Banque mondiale, et nous y souscrivons. Nous incitons la Banque mondiale à mettre en circulation immédiatement ses fonds d'affectation spéciale, et nous exhortons les uns et les autres à tout faire pour aider les Nations Unies en ce qui concerne la police civile et à créer une force de police locale est-timoraise.

Je crois que les modalités de consultation que le Représentant spécial a mises en place avec les Timorais de l'Est sont remarquables et peuvent constituer un modèle pour d'autres régions du monde. Je pense également que le voyage qu'il a récemment effectué à Jakarta et les entretiens francs et ouverts qu'il a eus avec le Ministre des affaires étrangères et d'autres responsables indonésiens ont été très fructueux. Nous nous félicitons que le Secrétaire général se rende en Indonésie et au Timor oriental, et que le Président Wahid envisage également de se rendre au Timor oriental.

Je sais cependant que la réconciliation entre l'Indonésie et le Timor oriental sera entravée tant que les réfugiés demeureront dans les camps, dans les conditions actuelles. Nous sommes très préoccupés par le fait que leur nombre continue, semble-t-il, de dépasser 100 000, même s'il y a des départs des camps. Nous sommes très préoccupés par le fait que les sorties des camps se soient réduites et je reste très perplexe face à l'incapacité dans laquelle se trouvent le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les autres organismes pour faire davantage à cet égard. L'on me dit que le HCR fait tout ce qu'il peut, mais cela me paraît incroyable étant donné la situation sur le terrain. Le véritable problème ne concerne pas le HCR, mais les militaires indonésiens, dont certains éléments continuent de soutenir les milices alors même qu'elles essaient de s'opposer au rapport de la Commission nationale d'enquête et à la Commission internationale d'enquête.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre ferme appui à l'appel du Secrétaire général encourageant les Indonésiens à procéder à une enquête plus approfondie et à prendre des mesures de leur côté.

Nous soutenons le Ministre de la justice, M. Marzuki, et les autres membres courageux du Gouvernement indonésien et de la Commission d'enquête que j'ai rencontrés en novembre à Djakarta dans leurs efforts pour établir une entière responsabilité judiciaire au plan interne. La Commission indonésienne a fait un travail remarquable, mais si les Indonésiens ne peuvent pas résoudre leurs problèmes au plan interne ils doivent reconnaître que la pression de la communauté internationale augmentera et que la pression pour les amener à établir un tribunal international comme le demande la Commission internationale d'enquête au Timor oriental augmentera également.

J'espère que le peuple indonésien comprendra que le monde est à son écoute et que le meilleur moyen d'éviter ce qu'il ne souhaite pas — c'est-à-dire la création d'un tribunal international — est de faire un effort national crédible. Nous sommes fermement de ce point de vue. Nous nous félicitons donc du rapport international et nous attendons du Gouvernement indonésien qu'il y réponde pleinement.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que nous entendons soutenir énergiquement les efforts des Nations Unies

au Timor oriental et, à ce titre, nous comptons prendre des mesures complémentaires que nous sommes en train d'élaborer avec M. Vieira de Mello et avec le Secrétariat. Je suis ravi de voir M. Vieira de Mello de retour à New York et je lui adresse tous mes voeux de succès lorsqu'il retournera ce week-end poursuivre sa mission si importante. Nous attendons avec impatience le jour où il viendra nous informer de la date à laquelle le Timor oriental deviendra, je le pense, la première nation nouvelle du nouveau millénaire.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant des États-Unis des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Argentine.

Il n'y a pas grand-chose à ajouter après ce débat si complet et intéressant, mais je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général du rapport exhaustif qu'il nous a présenté et M. Vieira de Mello des informations utiles et détaillées qu'il nous a fournies. Je voudrais également exprimer la reconnaissance de ma délégation pour l'excellent travail que fait actuellement l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental. Nos félicitations s'adressent également à tout le personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) qui s'acquitte de façon brillante de sa tâche dans des conditions extrêmement difficiles.

En deuxième lieu, puisque la passation de pouvoirs entre la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et la composante militaire de l'ATNUTO a commencé, il convient de remercier les pays qui ont participé à la Force internationale. En particulier, il convient de rendre hommage au travail fait par le général de division Peter Cosgrove qui a assuré avec un grand sens professionnel et avec beaucoup de courage la conduite de l'INTERFET.

Les Nations Unies ont relevé un défi très important en prenant en charge l'administration et la préparation du Timor oriental pour l'indépendance. Au cours de ces trois premiers mois, en consultation étroite avec les Timorais représentés au sein du Conseil consultatif national, l'ATNUTO a réussi à progresser dans certains domaines clefs. Néanmoins, comme on a pu le constater d'après le rapport présenté par M. Vieira de Mello et le rapport du Secrétaire général, il reste encore beaucoup à faire afin d'établir les bases d'un Timor oriental indépendant, stable et prospère.

À cet égard, je souhaite exprimer la préoccupation de ma délégation quant à la question toujours non résolue des réfugiés se trouvant au Timor occidental et de l'action de certains éléments des milices qui continuent de harceler les Timorais, en particulier dans l'enclave d'Oecussi. De même, je tiens à indiquer que les tensions sociales croissantes dans les villes du Timor oriental et le taux de délinquance en hausse constituent une évolution négative qui met en péril la stabilité sociale du territoire. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général pour considérer, comme les intervenants qui ont parlé ici, que ces questions sont étroitement liées à la situation économique, au chômage généralisé et à l'état désastreux des services publics. À cet égard, nous espérons que la plus grande priorité sera accordée à la solution de ces problèmes.

Enfin, je tiens à rappeler combien il est important pour le Timor oriental de normaliser ses relations avec l'Indonésie et d'encourager une véritable réconciliation entre les peuples et les autorités de l'un et l'autre pays. Nous ne doutons pas que les échanges de visites bilatérales contribueront à résoudre certaines des questions en suspens et permettront de régler le problème des réfugiés et la question du contrôle des frontières entre le Timor oriental et le Timor occidental.

En ce qui concerne la question des droits de l'homme, qui a été mentionnée à plusieurs reprises au cours de ce débat, je souscris au point de vue que le Conseil de sécurité à un moment donné, lors de consultations officieuses, devra examiner la lettre, en date du 31 janvier 2000, envoyée par le Secrétaire général au Conseil de sécurité et à d'autres organes des Nations Unies. Je crois que ce sera également l'occasion propice d'examiner la lettre du Secrétaire général au Conseil de sécurité datée du 31 janvier 2000, transmettant la lettre que lui a envoyée le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie sur cette question.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil et je donne la parole à M. Vieira de Mello pour qu'il réponde aux observations et questions qui ont été formulées ou fasse toute autre déclaration qu'il souhaite.

M. Vieira de Mello (*parle en anglais*) : Je remercie tous les membres du Conseil de leurs paroles d'encouragement. Permettez-moi de vous dire à quel point je me sens conforté et encouragé après vous avoir rencontré une fois de plus dans cette salle et avoir entendu toutes vos manifestations d'appui. J'ai pris note de toutes vos remarques et de toutes vos suggestions et je les ramènerai à Dili avec moi ce week-end pour les transmettre à mes collègues.

Monsieur le Président, vous venez de me demander de répondre à certaines des questions particulières qui m'ont été posées et je vais le faire avec plaisir.

L'Ambassadeur Eldon m'a posé une question qui a également été formulée en termes différents par les Ambassadeurs Yel'chenko, von Walsum, Holbrooke et par vous-même. Il m'a notamment demandé de donner au Conseil une évaluation des possibilités futures en ce qui concerne les activités des milices et il m'a demandé ce que l'on pourrait faire pour affronter ce problème. Il y a plusieurs façons de traiter cette question. J'ai fait référence, tout comme le fait le Secrétaire général dans son rapport, au rôle principal du Gouvernement indonésien et en particulier des Forces armées indonésiennes et de la police indonésienne. Je vous ai précisé que cette question a été soulevée à plusieurs reprises aussi bien par le général de division Cosgrove que par moi-même, y compris la semaine dernière, et les indications que j'ai reçues, en particulier du général Kiki Syahnakri qui est le commandant de la région d'Udayana et qui est basé à Den Pasa, sont encourageantes.

Nous avons affaire à ce qui reste des groupes de milices, à leurs vestiges. Ce sont des petites bandes qui comptent de 15 à 30 membres chacune et qui ont été particulièrement actives, comme le Conseil le sait, autour de l'enclave d'Oecussi, tant à la frontière orientale qu'à la frontière occidentale. La plupart de ces petits groupes semblent se trouver sous le commandement d'une seule personne dont le nom est bien connu et est mentionné dans le rapport du Secrétaire général et que j'ai mentionné maintes fois; le général de division Cosgrove l'a également mentionné maintes fois aux autorités militaires et civiles indonésiennes. Le général Syahnakri m'a promis la semaine dernière que cette personne allait être mise en détention. J'ai reçu, ce matin, un rapport indiquant qu'il sera de fait interrogé par l'équipe conjointe chargée de mener des enquêtes de notre police civile sur la base des éléments de preuve collectés dans l'enclave d'Oecussi tandis que la Police nationale indonésienne prendra ses empreintes digitales et le photographiera en vue d'une action judiciaire ultérieure que nous espérons.

Le général Syahnakri m'a également rappelé toutes les mesures qu'il a prises depuis sa nomination en vue de fouiller les camps à la recherche d'armes, d'établir des points de contrôle — que j'ai vus de mes propres yeux — autour des camps de réfugiés à Atambua et dans les régions proches de la frontière entre le Timor oriental et le Timor occidental. Il m'a également fait savoir qu'en dépit des ressources limitées dont il dispose, il comptait intensifier les patrouilles autour de l'enclave d'Oecussi du côté indonésien de la frontière. Tout cela est très encourageant. J'ai demandé au général Dos Santos, le nouveau commandant philippin de la Force des Nations Unies au Timor oriental d'établir et de maintenir avec le général Syahnakri et ses supérieurs à Jakarta au siège des Forces armées indonésiennes (TNI) les relations les plus étroites possible pour mettre à profit les accords précédents : celui qui a été signé en présence de l'Ambassadeur Holbrooke à la fin du mois de novembre et celui mentionné ici, qui a été signé entre le général Cosgrove et le général Syahnakri, le 12 janvier.

La répression des dirigeants de ces milices dures et extrémistes n'est pas suffisante. Il faut les priver de leur base politique ou de leur commandement politique et de leurs structures de contrôle. Pour parvenir à ces fins, je suis fermement convaincu que le dialogue politique doit s'intensifier et être renforcé en faisant intervenir les différents dirigeants politiques favorables à l'autonomie ou à l'intégration qui continuent de vivre et de mener des activités au Timor occidental. J'ai rencontré certains d'entre eux la semaine dernière. Ils viennent justement d'organiser un congrès qui n'a pas vraiment abouti pour ce qui est d'unifier les groupes en faveur de l'autonomie et qui n'a en tout cas pas été très concluant, m'a-t-on dit, pour suivre un mode d'action modéré que le Gouvernement indonésien, l'ATNUTO et Xanana Gusmão ont encouragé, le large appui des groupes en faveur de l'intégration au Timor occidental.

On m'a dit, malheureusement, que c'est toujours la ligne dure qui semble l'emporter, ce qui prouve que nous devons engager les dirigeants favorables à l'autonomie à poursuivre un dialogue systématique. Ils ne doivent pas être exclus. Je pense que ce serait une ligne de conduite dangereuse. Il faut qu'ils soient impliqués. Il faut les rassurer et leur dire que s'ils choisissent des moyens démocratiques et non violents, ils peuvent, et doivent, revenir et se livrer à des activités politiques normales dans le nouvel espace que nous allons mettre en place en temps voulu pour permettre le bon fonctionnement des partis politiques au Timor oriental. En d'autres termes, ils doivent abandonner leurs aspirations passées qui ont été battues par la majorité, le 30 août dernier, pour s'orienter vers l'avenir et oeuvrer dans le nouveau cadre que nous sommes en train de mettre en place.

L'Ambassadeur Hasmy m'a demandé ce qui pourrait être fait pour désarmer les anciens combattants. Je crois que j'ai indiqué ce que le général Syahnakri et son prédécesseur ont fait avec l'aide de la police indonésienne et que j'ai mentionné les mesures qu'il a l'intention d'adopter. En ce qui concerne le désarmement à l'intérieur du Timor oriental,

comme les membres le savent, les Forces armées de libération nationale du Timor oriental (Falintil) ont été cantonnées en vertu de l'Accord du 5 mai 1999. Elles ont été extrêmement disciplinées. Elles ont totalement respecté l'Accord. Leurs membres ne sont pas autorisés à porter leurs armes en dehors de la zone de cantonnement unique qui existe actuellement sur les collines au-dessus de Dili. Ces Forces ont pleinement respecté cette condition. Enfin, je pense que je dois également mentionner le fait que 17 tonnes d'armes trouvées dans des caches ou reprises à des personnes au Timor oriental par la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) ont été récupérées au cours des quatre ou cinq derniers mois. Nous allons bientôt nous débarrasser de ces armes en les jetant en haute mer loin des côtes du Timor oriental et en organisant une petite cérémonie symbolique au centre de Dili.

L'Ambassadeur Eldon m'a également demandé de veiller à ce que la nouvelle force de police du Timor oriental reçoive une formation adéquate afin qu'elle agisse conformément aux normes internationales établies. Je puis assurer aux membres que cela fera bien sûr partie de leur formation dans la nouvelle académie de police lorsque nous aurons réussi à remettre en état et à équiper cette académie car, comme je vous l'ai dit, c'est là l'un des nos problèmes chroniques : comment reconstruire les bâtiments publics et où trouver des fonds pour reconstruire et équiper les bâtiments publics tels que cette académie, sans parler de l'académie pour la nouvelle fonction publique, etc.?

L'Ambassadeur Chowdhury m'a demandé ce que nous allions faire pour accélérer le déploiement de la police civile. C'est une question dont nous avons discuté avec nos collègues ici-même au Secrétariat. Nous tiendrons une série de réunions aujourd'hui et demain pour veiller au déploiement rapide des 1 100 membres de la police civile restants qui sont très nécessaires.

L'Ambassadeur Eldon, qui a été ultérieurement appuyé par les Ambassadeurs Dejammet, Andjaba et Holbrooke, m'a posé une question très concrète : que pouvons-nous faire pour améliorer notre capacité d'accès aux fonds promis à Tokyo, en décembre dernier? Je me limiterai à l'aspect reconstruction. Nous allons discuter avec des fonctionnaires de la Banque mondiale aujourd'hui et demain de la manière dont nous pouvons accélérer la mise en oeuvre du plan de reconstruction sur une période de six mois dont j'ai parlé dans mon exposé, tout en respectant bien sûr pleinement les procédures établies par la Banque mondiale. Je leur demanderai s'il serait possible que la Banque accepte un déboursement rapide des fonds destinés aux projets de reconstruction dans les différents domaines que nous avons identifiés au début du mois de janvier sans gêner, en aucune manière, le processus normal de formulation et d'approbation des projets, d'appels d'offres et d'achat dont la banque ne peut pas s'écarter.

Nous allons également envisager avec eux la possibilité d'allouer au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, par opposition à celui de la Banque mondiale, certaines des contributions annoncées à Tokyo qui ne sont pas encore affectées. Cela nous donnera la possibilité d'entreprendre des projets de reconstruction particulièrement indispensables, surtout, comme je l'ai déjà dit, pour ce qui est des bâtiments publics, dans tout le pays, tandis que la Banque préparera ses propres programmes dans le secteur de la reconstruction.

En ce qui concerne les contributions bilatérales apportées par certains pays qui sont représentés dans cette salle et pour lesquelles nous sommes très reconnaissants, elles nous ont permis de lancer des petits projets qui ont permis de fournir un approvisionnement en eau et en électricité à Dili, notamment, et qui nous ont en outre permis de réaliser certains projets mentionnés par l'Ambassadeur Hasmy, qui concernent l'entretien et la réparation des routes et d'autres activités liées à l'infrastructure. Ces contributions bilatérales sont les bienvenues et nous avons plusieurs partenaires qui peuvent assurer leur mise en oeuvre, qu'il s'agisse du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres organisations de l'ONU et des organisations non gouvernementales sur le terrain, qui sont tout à fait disposées à exécuter ces activités.

Finalement, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, une certaine souplesse serait également bienvenue dans l'utilisation des quotes-parts pour les dépenses qui sont directement liées à la mise en oeuvre de notre mandat, qui consiste à créer une administration au Timor oriental viable. Je tiens à dire aux membres que le Secrétaire général tient tant à nous offrir cette souplesse qu'il a convoqué une réunion cet après-midi — inutile de le dire, avec le concours du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission.

L'Ambassadeur Andjaba m'a demandé quelles autres perspectives nous avons en ce qui concerne la création d'emplois, les investissements privés, etc. Je crois malheureusement que, dans un avenir proche, de telles perspectives sont lointaines et minimes. Les investisseurs privés n'ont pas une confiance suffisante dans la région et au-delà pour investir de façon importante et nous aider à court terme, durant cette période critique, à faire face au problème du chômage. Après avoir communiqué avec certains investis-

seurs dans les pays de la région, que ce soit l'Australie, l'Indonésie, la Thaïlande et, j'en suis sûr, dans d'autres pays que M. Xanana Gusmão a visité au cours des derniers jours, y compris les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la Chine et la République de Corée, j'ai bon espoir qu'à moyen terme, ces investisseurs privés seront très intéressés à venir au Timor oriental, mais seulement une fois que nous aurons réussi à établir un climat durable de stabilité et un cadre réglementaire économique et fiscal approprié, sur lequel, comme je l'ai indiqué, nous travaillons activement.

(*L'orateur poursuit en français*)

L'Ambassadeur Dejammet m'a demandé si nous connaissions le nombre de Timorais exilés qui seraient susceptibles de rentrer à Timor. Eh bien non, nous n'avons pas une liste exhaustive de ces ressources humaines, mais le CNRT nous a soumis depuis décembre quelques listes contenant quelques dizaines de noms de Timorais qui, semble-t-il, seraient disposés à rentrer. Nous nous efforçons à l'heure actuelle de les contacter et de voir à quelles conditions ils seraient disposés à venir passer soit quelques mois soit quelques années avec nous, et à soutenir nos efforts.

Il a également indiqué que la reprise de la vie économique passait par une normalisation des relations avec l'Indonésie et avec l'ouest de l'île de Timor. Je suis entièrement d'accord avec lui. L'Ambassadeur Granovski lui-même avait établi cette relation entre la normalisation et la reprise de la vie et de l'activité économique au Timor. Une chose est sûre, c'est que tout cela dépendra de la réouverture des frontières entre le Timor oriental et l'ouest de l'île. Ceci est l'une des questions que nous allons négocier avec l'Indonésie. Jakarta souhaite que cette réouverture de la frontière se fasse au plus vite. Toutefois, une telle réouverture ne sera possible que le jour où nous aurons pu sécuriser ces frontières de façon crédible, c'est-à-dire où la menace des incursions telles que celles qui ont eu lieu ces dernières semaines sera réduite, comme nous l'espérons, à néant.

L'Ambassadeur Dejammet nous a également suggéré de tâcher, comme le souhaitait d'ailleurs la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité, si ma mémoire est bonne dans son paragraphe 18, de réduire la force militaire, ce qui nous permettrait de réorienter le financement vers des activités de reconstruction et de gouvernance. Comme je l'ai dit dans ma présentation et comme j'en ai déjà discuté d'ailleurs avec le général Dos Santos, nous procéderons à intervalles réguliers à une évaluation de la situation de sécurité et donc de nos besoins militaires sur le terrain et je serai le premier, Monsieur l'Ambassadeur, à recommander au Conseil de sécurité une réduction graduelle des effectifs de la force militaire des Nations Unies.

(*L'orateur reprend en anglais*)

L'Ambassadeur Chowdhury du Bangladesh, soutenu par l'Ambassadrice de la Jamaïque, a soulevé un certain nombre de questions relatives à l'éducation et à l'alphabétisation des adultes. J'ai pris note de leurs suggestions et je ferai en sorte qu'elles soient intégrées à notre plan d'action pour l'éducation en l'an 2000 et aux plans subséquents.

L'Ambassadeur Chowdhury a également soulevé la question de la prévention de la reprise des violations des droits de l'homme à l'avenir. Je peux indiquer que mardi à Genève, j'ai rencontré Mme Mary Robinson et nous avons discuté des activités de coopération technique que son bureau souhaite vraiment entreprendre au Timor oriental afin de renforcer la capacité de prévention dans le pays. Parmi ces activités, on retrouve la création d'une commission nationale des droits de l'homme, et je l'ai encouragée à envoyer une mission pour discuter avec nous et avec les dirigeants du Timor oriental du contenu d'un tel programme de coopération technique et de l'échéancier de sa mise en oeuvre.

L'Ambassadeur Chowdhury a également mentionné l'importance des pays de l'ANASE et des autres pays de la région pour la reconstruction et le développement du Timor oriental. Je pense avoir déjà traité de cette question dans ma réponse à l'Ambassadeur Andjaba.

L'Ambassadeur Shen Guofang a fait référence à l'importance qu'il y a à préserver l'unité du CNRT. Je suis parfaitement d'accord avec lui. Il s'agit là d'une priorité pour nous tous. C'est un message très important émanant de ce Conseil. Nous avons tenté d'atteindre cet objectif en adoptant l'approche participative avec laquelle fonctionne le Conseil consultatif national et par l'entremise des efforts faits pour établir un consensus au sein du Conseil consultatif national et d'autres instances consultatives à l'échelle centrale et au niveau des districts. Par ailleurs, j'ai indiqué pourquoi nous avons décidé, avec M. Xanana Gusmão, de retarder quelque peu les discussions sur des questions telles que la nouvelle constitution, une loi sur les partis politiques ou une loi sur les élections, c'est-à-dire sur toutes les questions qui sont susceptibles de créer des divisions ou de mener à une politisation prématurée de l'environnement et à une concurrence politique, qui à leur tour pourraient affaiblir l'unité et les objectifs communs que nous avons

réussi à établir au sein du CNRT et du Conseil consultatif national.

Enfin, et là je suis d'accord avec les membres du Conseil qui ont mentionné que ces visites sont importantes pour la consolidation de l'unité au sein du CNRT et en fin de compte entre tous les Timorais de l'Est, y compris ceux qui ont fait campagne pour l'autonomie et l'intégration, je fais ici référence à la visite du Secrétaire général, les 17 et 18 février. Cette visite comprendra une très brève visite dans des camps de réfugiés à Atambua, ce qui constituera un message très puissant adressé à ces réfugiés. Cette visite sera précédée de la visite du Président Sampaio du Portugal et sera suivie de la visite du Président Abdurrahman Wahid. Ces visites, et beaucoup d'autres qui sont prévues en février et au cours des mois qui suivront, seront très importantes pour accroître ce sens des objectifs communs chez le peuple du Timor oriental que nous sommes déterminés à cultiver et à soutenir plus avant.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 40.